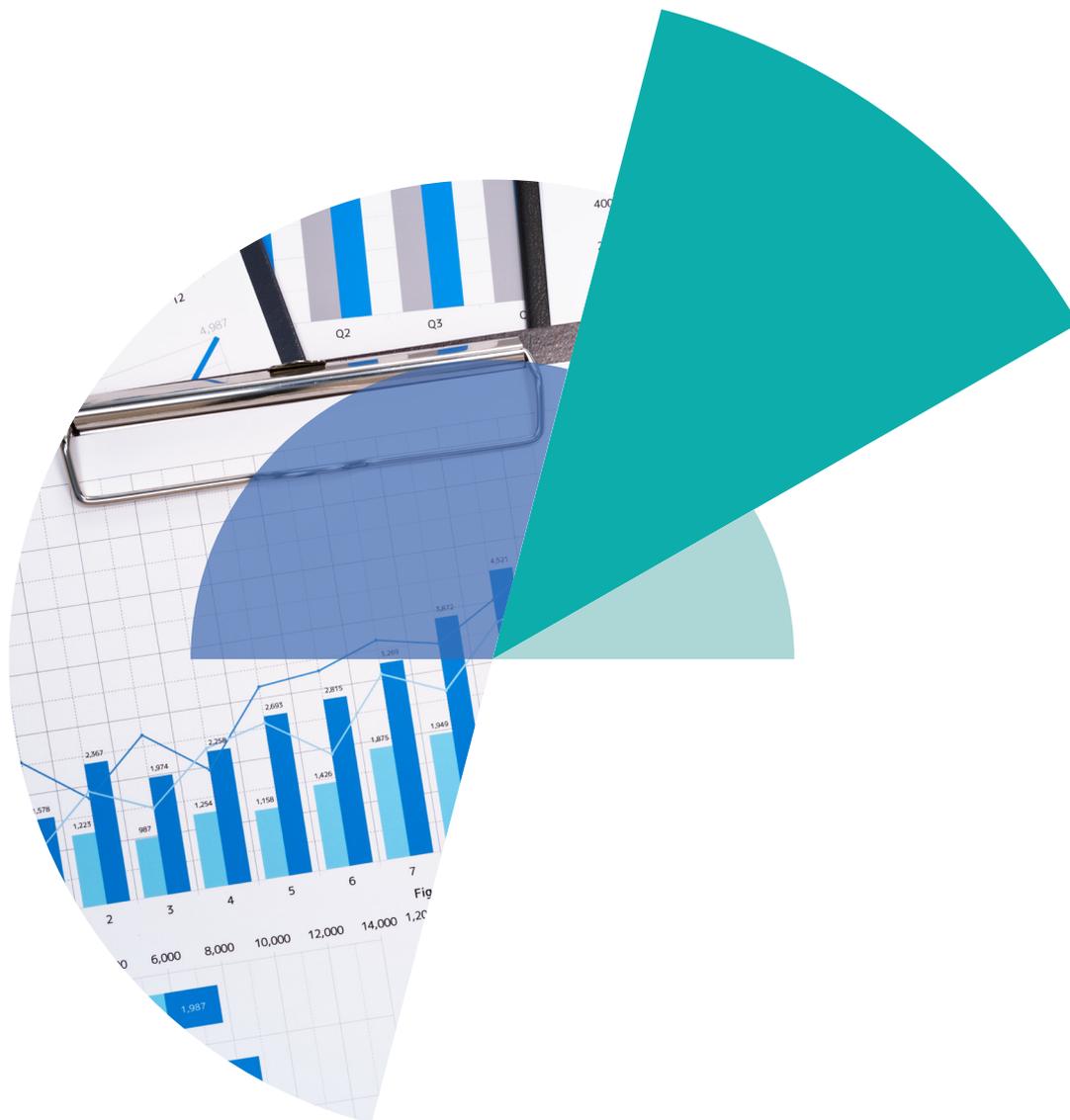


# Bilan économique 2021

Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes

n° 32

Juin 2022



### Coordination

Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

### Directeur de la publication

Jean-Philippe Grouthier

### Rédaction en chef

Thierry Geay

Philippe Mossant

### Contributeurs

Dreets Auvergne-Rhône-Alpes - Christine Jakse

Dreal Auvergne-Rhône-Alpes - Jean-Yves Pouyet,

François-Xavier Robin, Fabien Mulot et Christophe Rafrac

Draaf Auvergne-Rhône-Alpes - David Drosne

CERC Auvergne-Rhône-Alpes - Stéphanie Pepin

Banque de France – Direction des Affaires Régionales -

Marie Garcia

Insee – Alette Cheptitski, Paul-Henri Clouet, Frédéric Lahi,

Philippe Mossant et Annelise Robert

### Mise en page

Luminess SAS

### Bureau de Presse

Nathalie Camus – Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11

Courriel : dr69-sed-conseil-media@insee.fr

### Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à juin 2022. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ d'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

### Signes conventionnels utilisés

...	résultat non disponible
///	absence de résultat due à la nature des choses
e	estimation
p	résultat provisoire
r	résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	résultat non significatif
€	euro
M	million
Md	milliard





# Avant-propos

Comme chaque année, le bilan économique Auvergne-Rhône-Alpes dépeint le panorama de la situation de notre région. Fruit des contributions de chaque expert dans son domaine, il offre un éclairage complet et précis destiné à l'ensemble des décideurs. Je remercie chaleureusement l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté leur contribution à cet édifice commun.

Cette année 2021 a vu se poursuivre la situation exceptionnelle de crise sanitaire, entamée en 2020. Les périodes de confinements et de limitations de déplacements ont encore entravé l'économie de notre pays, de notre région, touchant de manière différenciée les différents secteurs d'activité et nos territoires. Mais l'année 2021 reste néanmoins marquée par des signes positifs, porteurs d'espoir.

Ainsi, à la fin de cette année 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié renoue avec la croissance et, avec + 3,6 %, il connaît la plus forte hausse de France métropolitaine. L'emploi approche ainsi des 3 110 000 salariés. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, baisse assez nettement (6,7 %). La seule catégorie A affiche un retrait plus spectaculaire (- 14,2 %). Le tourisme, activité majeure dans la région, peine encore face aux limitations de déplacements très présentes sur les six premiers mois de l'année. L'activité des campings profite plus fortement de la reprise et limite la baisse à 7 % par rapport à l'année 2019, quand l'hôtellerie enregistre un recul qui demeure important (- 32 % par rapport à 2019). Très affecté par la limitation des déplacements en 2020, le secteur des transports rebondit mais avec moins de vigueur qu'attendu. Le trafic aérien progresse de 17 % par rapport à 2020 après une chute de 68,5 % ; le nombre de véhicules neufs vendus stagne à un bas niveau. La construction se démarque avec d'une part, un nombre de logements en construction qui dépasse non seulement le niveau de 2020 mais aussi celui de 2019, et d'autre part l'emploi qui connaît une hausse de + 1,9 %. Enfin, malgré la crise sanitaire, le nombre annuel de créations d'entreprises augmente encore, de + 13,0 %, pour atteindre 124 200 entreprises créées.

Ce bilan économique 2021 témoigne d'une année mitigée où se côtoient des secteurs dont le dynamisme est certain et d'autres, tels que le tourisme ou les transports, pour qui la sortie du tunnel s'annonce plus laborieuse. Gageons qu'avec la fin des limitations de déplacements, et sous réserve d'une non résurgence de la pandémie, les secteurs du tourisme et des transports verront 2022 comme l'année d'un nouveau départ.

Je formule le vœu que cet ouvrage serve de référence pour évaluer les conséquences de cette pandémie. Que l'ensemble des analyses, ici réunies, soient utiles, partagées et discutées par le plus grand nombre.

Bonne lecture !

Jean-Philippe Grouthier  
**Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes**



## Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>8</b>
Un retour progressif à la normale	8
<b>Contexte national</b>	<b>10</b>
En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions	10
<b>Emploi salarié</b>	<b>14</b>
Après une année de recul, l'emploi salarié rebondit vigoureusement	14
<b>Chômage</b>	<b>16</b>
Le chômage recule en 2021	16
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>18</b>
La démographie d'entreprises échappe à la crise sanitaire	18
<b>Construction</b>	<b>20</b>
La construction retrouve sa dynamique	20
<b>Transports</b>	<b>22</b>
Faible reprise du marché des véhicules neufs et des trafics aérien et fluvial	22
<b>Tourisme</b>	<b>24</b>
La fréquentation touristique encore plombée par la crise sanitaire	24
<b>Conjoncture agricole</b>	<b>26</b>
Gelées historiques et hausses importantes de prix	26
<b>Énergie-Climat</b>	<b>28</b>
La consommation et la production d'électricité retrouvent leur niveau d'avant-crise	28
<b>Crédit</b>	<b>30</b>
En 2021, retour progressif à la normale pour la distribution de crédits	30
<b>Définitions</b>	<b>32</b>

# Un retour progressif à la normale

Après une année 2020 profondément marquée par les conséquences économiques et sociales de la pandémie de la Covid-19, 2021 marque un début de retour à la normale pour un certain nombre de secteurs, quand d'autres peinent à retrouver leur niveau d'avant-crise. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié rebondit ainsi vigoureusement, dépassant le volume d'emplois de 2019. Parallèlement, le chômage recule sur tout le territoire régional, et le nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité professionnelle recule. Le regain de l'économie se mesure aussi dans le dynamisme de la construction, bien que la promotion immobilière n'ait pas encore retrouvé son volume d'avant-crise. Tous secteurs confondus, le nombre de créations d'entreprises continue de battre des records, tandis que les défaillances d'entreprises sont à un très bas niveau, conséquence du déploiement massif d'aides de l'État en réponse aux conséquences économiques de la crise sanitaire. La distribution de crédits, qui avait d'ailleurs connu une année 2020 exceptionnelle sous l'effet de l'importante souscription de prêts garantis par l'État, retrouve en 2021 une progression plus conforme à celle des années précédant la crise. En revanche, le marché automobile reste atone, à un niveau très bas, plombé par les pénuries de composants. Le transport aérien et le tourisme, durement affectés par les limitations de déplacements en 2020, rebondissent en 2021 mais restent loin de leurs niveaux d'avant-crise.

## L'emploi salarié rebondit vigoureusement

En 2021, l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes renoue avec la croissance après la décrue de 2020. La hausse est tirée par le secteur tertiaire marchand, particulièrement dynamique, grâce au rebond de l'hébergement-restauration. L'emploi intérimaire progresse fortement, dépassant son niveau de 2019. La construction, le tertiaire non marchand et l'industrie sont en hausse plus modérée. Cette dernière est d'ailleurs le seul grand secteur à ne pas retrouver son niveau d'emploi d'avant-crise.

## Le chômage décroît sur tout le territoire

Le taux de chômage recule dans tous les départements de la région. La demande d'emploi est en baisse, dans toutes les tranches d'âge et pour les hommes comme pour les femmes. Mais celles-ci sont toujours surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi. C'est encore plus vrai parmi ceux exerçant une activité réduite, pour lesquels l'amélioration de la situation est moins nette.

## La démographie d'entreprises ne connaît pas la crise

Les créations d'entreprises continuent de battre des records, au point de doubler le nombre d'immatriculations en dix ans. En 2021, les immatriculations de nouvelles sociétés sont particulièrement dynamiques, alors que les entreprises individuelles sont en croissance plus modérée. Le nombre de défaillances d'entreprises continue de baisser, grâce au déploiement massif d'aides de l'État pour pallier aux conséquences de la crise sanitaire.

## La construction à la hausse

En 2021, la construction de logements est dynamique, dépassant son niveau de 2019. Ce n'est pas le cas de la promotion immobilière, les ventes restant en retrait par rapport à l'avant-crise. La construction de locaux stagne, alors que l'entretien-rénovation du Bâtiment repart à la hausse, plus particulièrement dans le secteur résidentiel. Les carnets de commandes des travaux publics sont en revanche assez atones.

## Le marché des véhicules neufs et les trafics aérien et fluvial restent à la peine

En 2021, le marché des véhicules neufs augmente légèrement, mais reste très inférieur à ce qu'il était avant la crise. C'est également le cas du trafic aérien, qui rebondit après l'effondrement historique de 2020, mais reste à un niveau très bas, surtout du fait d'une moindre reprise des vols internationaux.

Le transport fluvial de marchandises sur l'axe Lyon-Méditerranée repart progressivement après la forte baisse de 2020.

## La fréquentation touristique toujours en berne

Le tourisme reste en 2021, comme en 2020, un des secteurs les plus fortement affectés par la crise sanitaire. Les hôtels sont davantage pénalisés que les campings, qui bénéficient d'une saison estivale moins entravée par les limitations de déplacements. La fréquentation hôtelière se redresse sur les six derniers mois de 2021, sans revenir au niveau de 2019.

## La conjoncture agricole perturbée par le gel tardif et les hausses des coûts

Le gel d'avril 2021 réduit fortement la récolte de fruits. En revanche la production de céréales et de fourrages est bonne. La collecte de lait diminue. Les prix de vente augmentent pour les fruits, les céréales et les viandes bovine et ovine, mais les coûts de production aussi, notamment du fait du renchérissement de l'énergie, des engrais et des aliments pour animaux.

## Consommation et production d'électricité retrouvent leur niveau d'avant-crise

Si 2021 est globalement une année conforme aux normales climatiques, elle connaît cependant de fortes fluctuations en matière de températures et de précipitations. La pollution continue à diminuer du fait des conditions météorologiques favorables et du trafic routier qui reste en retrait. Avec la reprise d'activité, la consommation et la production d'électricité retrouvent des niveaux comparables à ceux de 2019.

## Distribution de crédits : un retour progressif à la normale

Après avoir atteint des niveaux records en 2020, sous l'effet de l'attribution

massive des prêts garantis par l'État (PGE), la distribution de crédits retrouve une croissance conforme aux années précédant la crise. Les taux historiquement bas favorisent l'augmentation des encours de crédits à l'habitat et, dans une moindre mesure, des crédits d'investissement.

### Début 2022, volume d'heures rémunérées et montant des transactions CB reflètent la reprise de l'activité

Deux autres indicateurs illustrent les effets de la crise sanitaire sur

l'économie régionale. Le volume d'heures rémunérées par les entreprises et le montant des transactions par carte bancaire donnent un aperçu du niveau d'activité. Après les fortes baisses liées aux différents confinements, le volume d'heures rémunérées retrouve un niveau proche de l'avant-crise en milieu d'année 2021. En mars 2022, il se situe 3,4 % au-dessus de la valeur de mars 2019. Tous les grands secteurs de l'économie bénéficient de cette reprise, à l'exception de l'industrie dont l'activité reste encore en retrait.

Le montant des transactions par carte bancaire, en fort repli lors des

confinements, rebondit dès juin 2021. En février 2022, cet indicateur montre une nette reprise de la consommation des ménages (selon les semaines, de + 5 % à + 18 % par rapport aux mêmes semaines de février 2019), encore plus marquée dans la région par rapport à ce qu'elle est en France. ●

**Auteur :**  
Philippe Mossant, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

### ► 1. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



**Note :** transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

**Champ :** France.

**Source :** Cartes bancaires CB, calculs Insee.

### Avertissement

Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

# En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à - 3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %<sup>1</sup>. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays ► **figure 1**. Ainsi le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+ 5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+ 5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+ 6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+ 7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au *Brexit*, finalement mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué

avec une croissance vigoureuse (+ 8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (zéro-covid, confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs, sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

## En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à + 6,8 %<sup>2</sup>. La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+ 2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+ 6,6 %) et en Espagne (+ 5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en

deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

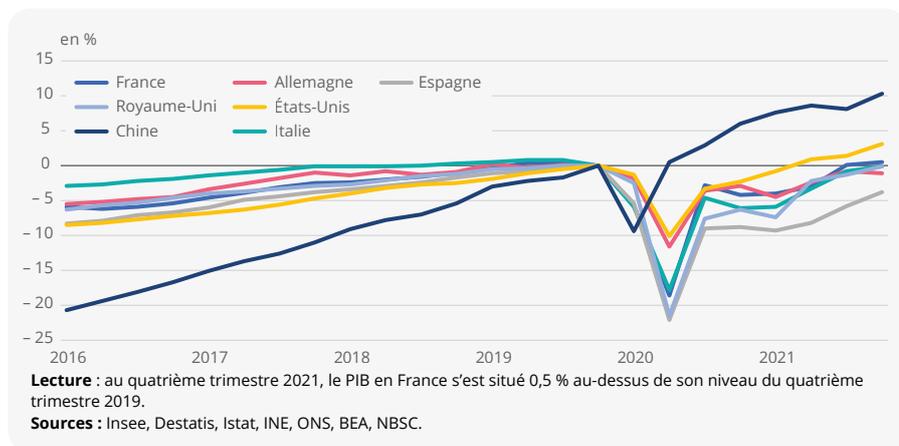
En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021

► **figure 2**. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

## Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en

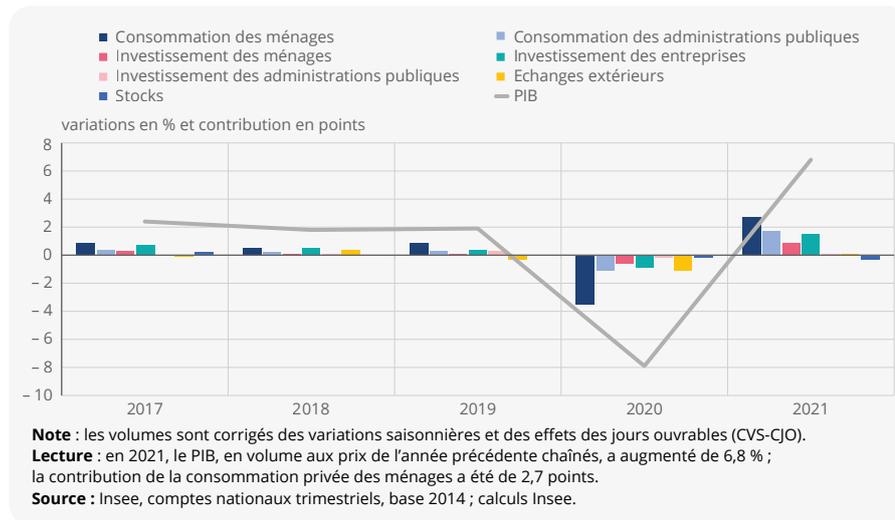
### ► 1. Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019



1 World Economic Outlook, FMI (April 2022).

2 Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

## ► 2. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande (en points)



2020 ► **figure 3.** Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction –

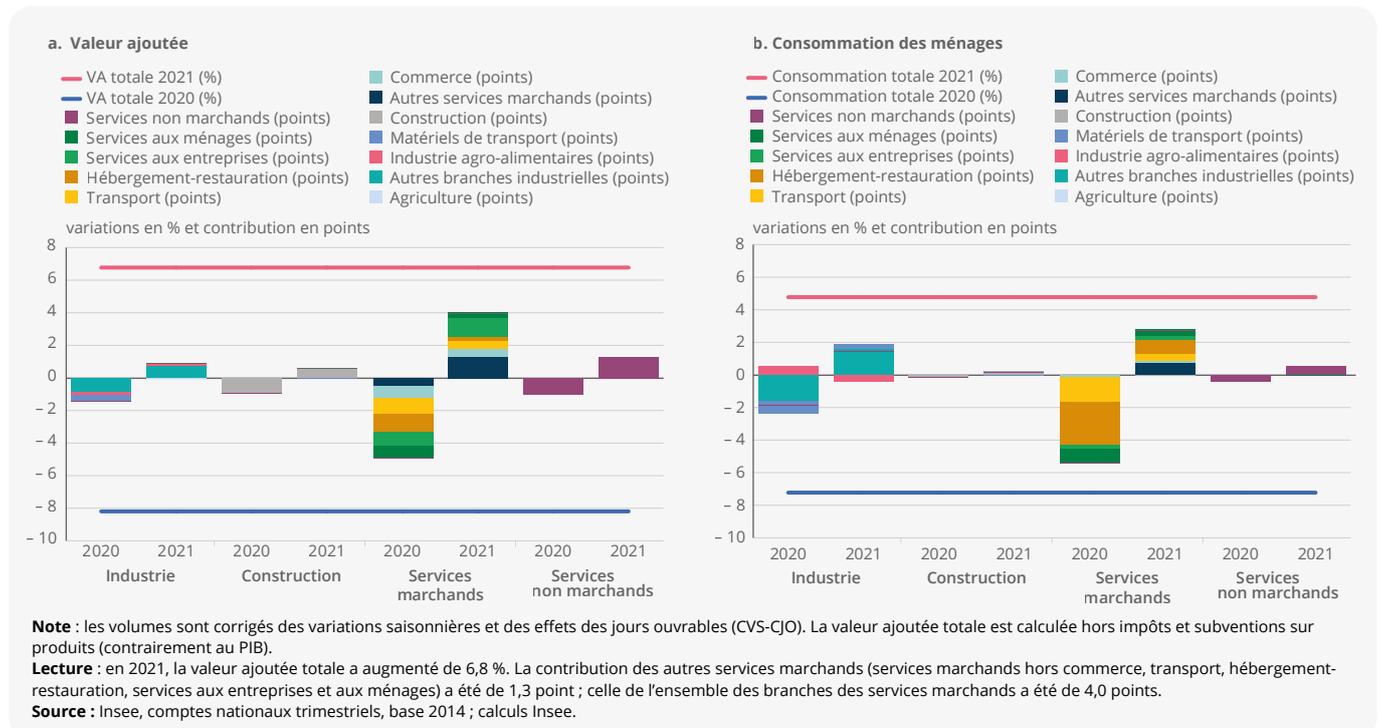
hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie. L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la crise sanitaire, s'en sont rapprochées

ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...). Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

### En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

Après une diminution en 2020 (- 216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+ 855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allant dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés (contre 1 900 000 en janvier 2021)<sup>3</sup>.

## ► 3. Variations annuelles et contribution des branches ou produits



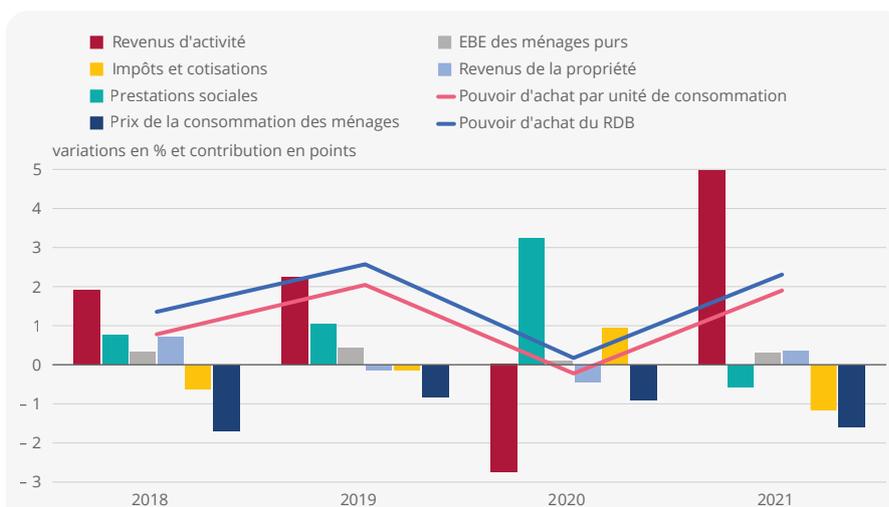
3 Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre Emploi du bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021. Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares.

Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil »<sup>4</sup>, le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à 7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

### En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %

Après un ralentissement en 2020 (+ 1,1 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé (+ 4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différentes composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation ► **figure 4**. Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle.

## ► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principaux déterminants



**Note** : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

**Lecture** : le pouvoir d'achat du RDB des ménages a augmenté de 2,3 % en 2021. La principale contribution à cette hausse est celle des revenus d'activité, qui s'élève à 5,0 points.

**Source** : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

En 2020 la contribution négative des revenus d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales et des impôts<sup>5</sup>. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de - 0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+ 2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré. ●

#### Autrice :

Aliette Cheptitski, Insee

<sup>4</sup> Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

<sup>5</sup> Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires auxquels l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.



# Après une année de recul, l'emploi salarié rebondit vigoureusement

En 2021, l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes renoue avec la croissance. La hausse annuelle est portée par un secteur tertiaire marchand particulièrement dynamique, entraîné par un vif rebond de l'hébergement-restauration. L'intérim parvient à se redresser et comble l'écrasement de l'année précédente. La construction, le tertiaire non marchand et l'industrie progressent plus modérément. Cette dernière est par ailleurs le seul grand secteur à ne pas retrouver son niveau d'emploi précédant la crise sanitaire.

Après une forte baisse en 2020, consécutive à la crise sanitaire, l'emploi salarié régional enregistre en 2021 une vive croissance de 3,6 %, la plus forte de France métropolitaine ► **figure 1**. La région Auvergne-Rhône-Alpes totalise 3 108 900 salariés, soit 107 300 de plus qu'à la fin de l'année précédente. En France, l'emploi croît à un rythme un peu moins soutenu (+ 2,8 %). Dans la région, ce rebond permet au nombre d'emplois de dépasser de 1,6 % son niveau d'avant-crise, un peu mieux qu'en France (+ 1,5 %).

L'emploi privé explique la quasi-totalité de la hausse régionale sur l'année, avec une progression de 4,5 %. L'emploi public stagne (+ 0,2 %), à cause des baisses des premier et dernier trimestres.

La Loire enregistre la hausse la plus réduite (+ 1,8 %) des départements de la région. La Savoie et la Haute-Savoie, particulièrement malmenées pendant la crise sanitaire, rebondissent très nettement avec respectivement + 12,0 % et + 5,3 % ► **figure 2**. Les autres départements affichent des hausses proches de la moyenne régionale, entre + 2 % et + 4 %. Au final, tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes dépassent leur niveau d'avant-crise.

### L'industrie croît mais ne retrouve pas son niveau d'avant-crise

En 2021, l'emploi dans l'industrie progresse de 1,2 % dans la région, 0,5 point de mieux qu'en France. Sur l'année, seule la fabrication de matériels de transport est en repli (- 1,3 %). Cependant, l'industrie est le seul grand secteur à ne pas retrouver son niveau

d'emploi d'avant-crise : 2 200 salariés manquent toujours à l'appel, soit une baisse de 0,5 % par rapport à fin 2019. Ce repli concerne une majorité de départements, et tout particulièrement la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme (respectivement - 2,3 % et - 1,9 %). L'agroalimentaire et la branche « énergie, eau et traitement des déchets » sont les seuls à créer des emplois sur deux ans.

La construction, qui est parvenue à générer des emplois y compris au cœur de la crise, continue de croître à la même cadence que l'année précédente (+ 1,9 % ► **figure 3**). Elle est toutefois en repli dans l'Ain et le Cantal, d'environ 1 %. À l'inverse, l'Ardèche (+ 4,9 %), la Drôme, l'Isère et la Haute-Loire (toutes trois à + 3,5 %) grimpent vigoureusement.

### L'hébergement-restauration reprend des couleurs et tire le tertiaire marchand

Le secteur tertiaire marchand connaît une des plus fortes hausses de ces dernières années : + 6,8 %, 2 points de mieux qu'au niveau national. La croissance est notamment portée par l'hébergement-restauration qui, après une année 2020 catastrophique, rebondit vivement (+ 30,2 %). Avec cette croissance, cette branche parvient même à dépasser son niveau précédant la crise sanitaire de 1,0 %. Sur la seule année 2021, les services aux ménages (+ 7,0 %), l'information-communication (+ 5,7 %) et les services aux entreprises hors intérim (+ 4,9 %) progressent également nettement. Les deux Savoie, fortement dépendantes des activités touristiques, progressent le plus franchement.

Enfin, le tertiaire non marchand enregistre la hausse la plus faible des grands secteurs, avec + 0,4 %, soit 4 100 emplois supplémentaires. En France, la hausse est à peine plus marquée (+ 0,6 %). Le Cantal encaisse un repli de 1,0 %, suivi par l'Allier (- 0,6 %). Tous deux ne retrouvent d'ailleurs pas le volume d'emploi d'avant-crise. Les autres départements sont quasi stables en 2021 ou ne progressent que modérément, exception faite de la Savoie qui se démarque avec une croissance annuelle de 2,3 %.

### L'intérim fait mieux que panser ses plaies

Après une année 2020 chaotique, l'intérim renoue avec un rythme de croissance soutenu en 2021 (+ 13,6 %) ► **figure 4**. Au niveau national, la progression est à peine moins marquée (+ 12,5 %). Malgré le repli en 2020, l'emploi intérimaire dépasse fin 2021 son niveau d'avant-crise de 7,8 %. Dans la région, seules la Haute-Savoie (+ 6,7 %), l'Ardèche (+ 7,0 %) et l'Isère (+ 7,4 %) ont une croissance à un chiffre. À l'opposé, le Cantal, la Drôme et l'Allier progressent d'au moins 24 %. Par rapport à la fin 2019, seule l'Ardèche reste en retrait, les deux Savoie, l'Isère et le Rhône s'accroissent assez modérément (moins de 6 %). Les autres départements grimpent d'au moins 10 %, culminant à + 31,5 % pour l'Allier. ●

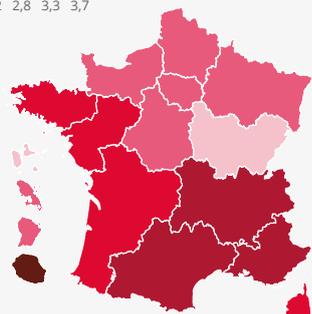
### Auteur :

Frédéric Lahi, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

## ► 1. Évolution régionale de l'emploi salarié total

Évolution de l'emploi salarié total entre fin 2020 et fin 2021 (en %)

2,2 2,8 3,3 3,7



© IGN - Insee 2022

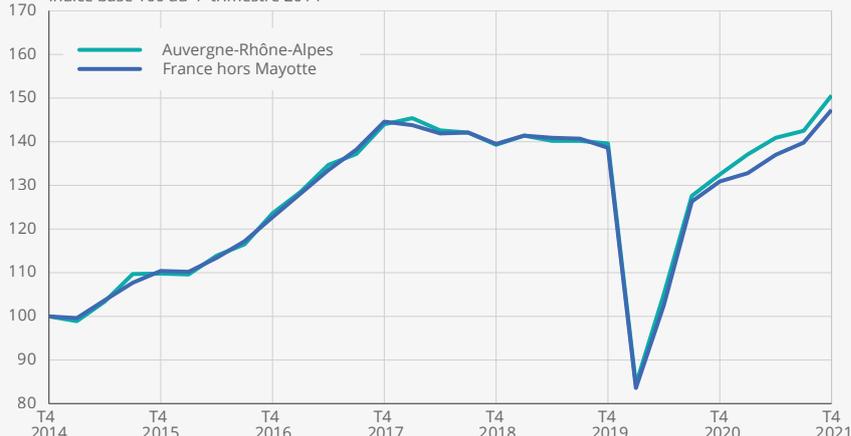
**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2014



**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi intérimaire en fin de trimestre.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 2. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité

en %

Zonage	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021	Évolution entre fin 2020 et fin 2021						
			Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total
Ain	202,2	+ 1,2	+ 5,6	+ 0,9	- 0,9	+ 4,8	+ 11,9	+ 0,2	+ 2,2
Allier	106,6	+ 1,5	+ 4,1	+ 1,6	+ 0,5	+ 6,6	+ 28,4	- 0,6	+ 2,7
Ardèche	95,4	+ 1,9	+ 5,9	+ 0,4	+ 4,9	+ 6,6	+ 7,0	+ 0,0	+ 2,8
Cantal	46,5	+ 0,9	+ 3,4	+ 3,1	- 1,1	+ 5,9	+ 24,3	- 1,0	+ 2,1
Drôme	202,5	+ 3,1	+ 3,2	+ 1,9	+ 3,5	+ 6,9	+ 25,7	+ 0,7	+ 3,9
Isère	482,2	+ 1,7	+ 3,0	+ 1,9	+ 3,5	+ 5,6	+ 7,4	- 0,1	+ 3,0
Loire	261,6	+ 0,9	+ 5,6	+ 0,8	+ 3,1	+ 3,3	+ 15,1	+ 0,3	+ 1,8
Haute-Loire	69,6	+ 1,9	+ 6,7	+ 0,6	+ 3,5	+ 5,4	+ 16,2	- 0,0	+ 2,2
Puy-de-Dôme	249,9	+ 1,6	+ 5,5	+ 0,2	+ 2,3	+ 5,0	+ 19,3	+ 0,1	+ 2,3
Rhône	931	+ 2,0	+ 5,1	+ 0,8	+ 1,1	+ 5,2	+ 13,2	+ 0,9	+ 3,3
Savoie	180,9	+ 1,2	+ 1,7	+ 3,2	+ 1,3	+ 23,5	+ 16,8	+ 2,3	+ 12,0
Haute-Savoie	280,5	+ 0,3	+ 1,4	+ 1,1	+ 0,8	+ 11,0	+ 6,7	+ 0,2	+ 5,3
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>3 108,9</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 6,8</b>	<b>+ 13,6</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 3,6</b>

**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 3. Emploi salarié total par secteur d'activité

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021			Évolution entre fin 2020 et fin 2021		Évolution annuelle moyenne entre fin 2014 et fin 2019 <sup>1</sup>	
		Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	France hors Mayotte	Auvergne-Rhône-Alpes	France hors Mayotte	Auvergne-Rhône-Alpes	France hors Mayotte
<b>Agriculture</b>	<b>26,4</b>	<b>+ 7,5</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 1,7</b>	
<b>Industrie</b>	<b>487,4</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 1,1</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>- 0,2</b>	
Industrie agroalimentaire	69,7	+ 5,0	+ 3,7	+ 4,5	+ 3,9	+ 1,6	+ 1,0	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	53,0	+ 2,0	+ 0,9	+ 1,8	+ 1,0	+ 0,2	- 0,1	
Biens d'équipement	81,7	- 1,5	- 2,8	+ 0,8	- 0,1	- 0,8	- 0,7	
Matériels de transport	23,8	- 4,2	- 5,1	- 1,3	- 2,5	- 0,6	- 0,5	
Autres branches industrielles	259,2	- 1,6	- 2,1	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,0	- 0,6	
<b>Construction</b>	<b>190,6</b>	<b>+ 3,8</b>	<b>+ 4,7</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,8</b>	
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>1 464,6</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 6,8</b>	<b>+ 4,8</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 1,6</b>	
Commerce	394,3	+ 2,6	+ 2,1	+ 3,8	+ 3,0	+ 1,2	+ 0,8	
Transports	168,2	- 0,5	+ 0,2	+ 1,8	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,9	
Hébergement - restauration	141,7	+ 1,0	+ 1,6	+ 30,2	+ 15,1	+ 3,2	+ 2,7	
Information - communication	82,1	+ 5,5	+ 3,6	+ 5,7	+ 4,6	+ 3,1	+ 2,5	
Services financiers	82,6	- 1,4	- 0,4	+ 1,1	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,5	
Services immobiliers	27,0	- 7,5	- 3,6	- 2,4	- 1,4	+ 1,2	+ 1,1	
Services aux entreprises hors intérim	316,3	+ 3,7	+ 2,8	+ 4,9	+ 4,0	+ 2,8	+ 2,5	
Intérim	117,4	+ 7,8	+ 6,3	+ 13,6	+ 12,5	+ 6,9	+ 6,8	
Services aux ménages	135,0	- 0,3	+ 0,1	+ 7,0	+ 5,7	- 0,2	- 0,3	
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>939,8</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 0,1</b>	
<b>Total</b>	<b>3 108,9</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 0,9</b>	

**Notes :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Champ :** emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

### Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

### ► Pour en savoir plus

- Site internet insee.fr thème « Emploi - Population active » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=22>.

# Le chômage recule en 2021

En Auvergne-Rhône-Alpes, le chômage est partout en recul sensible en 2021. S'agissant de la demande d'emploi, l'amélioration de la situation concerne toutes les tranches d'âge, et les hommes comme les femmes. La part de ces dernières dans le chômage reste toutefois supérieure à leur part dans l'emploi. Le niveau de diplôme constitue toujours un critère déterminant. La durée moyenne d'inscription à Pôle emploi avoisine désormais les 600 jours.

### Dans les départements, des taux de chômage très inégaux mais en baisse partout

Fin 2021, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes (6,4 %) est toujours inférieur au taux national (7,4 %) ► **figure 1**. Dans la région, il diminue de 0,7 point sur un an, comme en France hors Mayotte. La baisse se poursuit depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Auvergne-Rhône-Alpes se situe au 5<sup>e</sup> rang des régions ayant le plus faible taux de chômage, derrière la Bretagne (5,8 %), les Pays de la Loire (6,0 %), la Bourgogne-Franche-Comté (6,2 %) et la Corse (6,3 %).

Le recul annuel concerne tous les départements de la région, qui conservent néanmoins des taux de chômage très différents, de 3,9 % dans le Cantal à 8,2 % dans la Drôme ► **figure 2**.

### Net recul du nombre de demandeurs d'emploi

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (351 830 en catégorie A ► **pour comprendre les résultats**) est en retrait sensible en 2021 (- 14,2 % dans la région et - 12,4 % en France) ► **figure 3**. En incluant les personnes cumulant une situation d'emploi et de chômage (catégories A, B et C ► **pour comprendre les résultats**), la baisse est nettement plus modérée, dans la région (- 6,7 %) comme en France (- 5,7 %). Les personnes avec une activité réduite (275 250) représentent désormais 44 % des demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi, contre 39 % en 2020 et 41 % en 2019.

La diminution du nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C concerne l'ensemble des départements de la région, mais dans des proportions variant du simple (- 2,6 % en Ardèche) au quadruple (- 11,4 % en Savoie) ► **figure 4**. La structure et le dynamisme de l'appareil productif, notamment au sortir des périodes de confinement liées à la crise sanitaire, ainsi que la situation frontalière de certains départements, contribuent à expliquer ces écarts.

### Les femmes surreprésentées surtout parmi les situations précaires

Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2020, les hommes étaient majoritaires parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A. Compte tenu de la baisse annuelle plus forte de leur effectif, leur proportion parmi les demandeurs d'emploi est désormais strictement identique à celle des femmes. Toutefois, ces dernières restent plus nombreuses dans les activités réduites (12 points en plus). Que ce soit en catégorie A ou dans les activités réduites, les femmes sont surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi par rapport à leur poids dans l'emploi, qui est de 48 % selon le Recensement de la population de 2018.

### Toutes les tranches d'âge sont concernées

La diminution du nombre d'inscrits est très marquée parmi les moins de 25 ans,

en particulier en catégorie A (- 20,1 %, et - 15,0 % en catégories A, B et C). C'est aussi le cas des 25-49 ans (respectivement - 15,3 % et - 7,1 %). En revanche, pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus, la baisse est nettement plus mesurée (respectivement - 8,4 % et - 1,2 %).

### Le niveau de diplôme toujours décisif

Le niveau de diplôme reste une caractéristique déterminante pour expliquer une situation de chômage ou d'emploi : les personnes titulaires d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat représentent 46 % des inscrits à Pôle emploi en catégorie A et 44 % en catégories A, B et C, contre 36 % parmi les personnes en emploi.

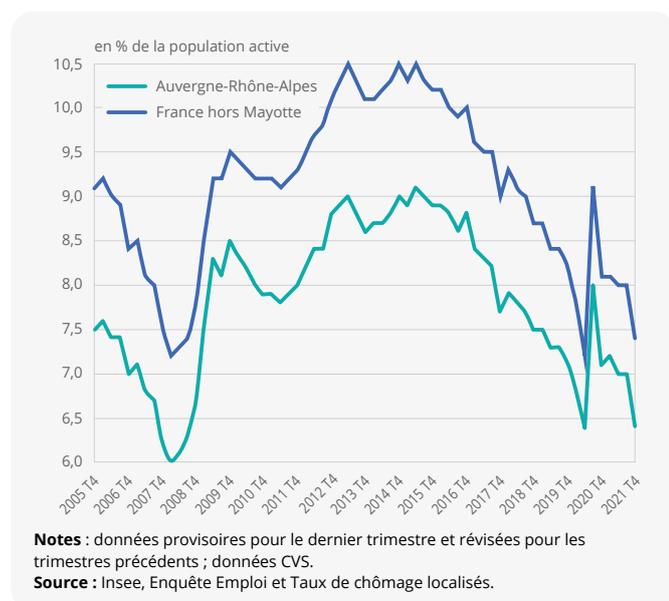
### Une durée moyenne d'inscription plus longue

Près d'un demandeur d'emploi sur deux inscrit à Pôle emploi l'est depuis au moins un an (48,3 %), même si leur nombre a légèrement reculé cette année (- 4,8 %). Parmi ces demandeurs d'emploi de longue durée, 58 % sont inscrits depuis au moins deux ans, contre 55 % un an plus tôt. La durée moyenne d'inscription (598 jours) est élevée et dépasse de 27 jours le niveau de 2020. ●

### Autrice :

Christine Jakse, DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

## ► 1. Taux de chômage trimestriel au sens du BIT



## ► 2. Taux de chômage (en % de la population active)

Zonage	2019 T4	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Évolution 2021 T4 / 2019 T4 (points de %)	Évolution 2021 T4 / 2020 T4 (points de %)
Ain	5,9	6,0	6,1	6,0	6,1	5,5	-0,4	-0,5
Allier	8,7	8,4	8,4	8,5	8,5	7,8	-0,9	-0,6
Ardèche	8,8	8,5	8,7	8,9	8,9	8,0	-0,8	-0,5
Cantal	4,8	4,6	4,5	4,4	4,3	3,9	-0,9	-0,7
Drôme	9,0	8,7	8,7	8,6	8,6	8,2	-0,8	-0,5
Isère	6,7	6,6	6,7	6,6	6,6	6,0	-0,7	-0,6
Loire	8,1	7,8	7,8	7,8	7,8	7,1	-1,0	-0,7
Haute-Loire	6,5	6,2	6,1	6,2	6,2	5,7	-0,8	-0,5
Puy-de-Dôme	7,1	6,9	6,9	6,9	6,9	6,3	-0,8	-0,6
Rhône	7,3	7,4	7,3	7,2	7,2	6,6	-0,7	-0,8
Savoie	6,2	6,7	7,9	6,5	5,9	5,6	-0,6	-1,1
Haute-Savoie	6,1	6,7	7,1	6,6	6,3	5,9	-0,2	-0,8
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7,1</b>	<b>7,1</b>	<b>7,2</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>
France hors Mayotte	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	-0,8	-0,7

Notes : données révisées ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

## ► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2021				Évolution 2021 T4 / 2019 T4		Évolution 2021 T4 / 2020 T4		Évolution annuelle moyenne 2019 T4 / 2014 T4 <sup>1</sup>	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	298 480	177 060	48	50	-0,0	-5,2	-7,5	-15,0	+0,7	-1,4
Femmes	328 600	174 760	52	50	-1,7	-6,1	-5,9	-13,2	+2,5	+0,4
Moins de 25 ans	75 340	45 630	12	13	-8,2	-11,7	-15,0	-20,1	-1,5	-2,5
De 25 à 49 ans	384 600	208 280	61	59	-1,5	-6,6	-7,1	-15,3	+1,2	-1,1
50 ans ou plus	167 140	97 910	27	28	+4,3	-0,3	-1,2	-8,4	+4,9	+2,4
Inscrits depuis un an ou plus	302 630	nd	48	nd	+6,0	nd	-4,8	nd	+3,9	nd
<i>dont inscrits depuis 2 ans ou plus</i>	<i>176 800</i>	<i>nd</i>	<i>28</i>	<i>nd</i>	<i>+10,2</i>	<i>nd</i>	<i>+1,8</i>	<i>nd</i>	<i>+5,4</i>	<i>nd</i>
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>627 080</b>	<b>351 830</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-0,9</b>	<b>-5,6</b>	<b>-6,7</b>	<b>-14,2</b>	<b>+1,7</b>	<b>-0,5</b>
France entière	5 685 400	3 361 900	100	100	-1,3	-5,7	-5,7	-12,4	+1,0	-0,9

nd : données non disponibles.

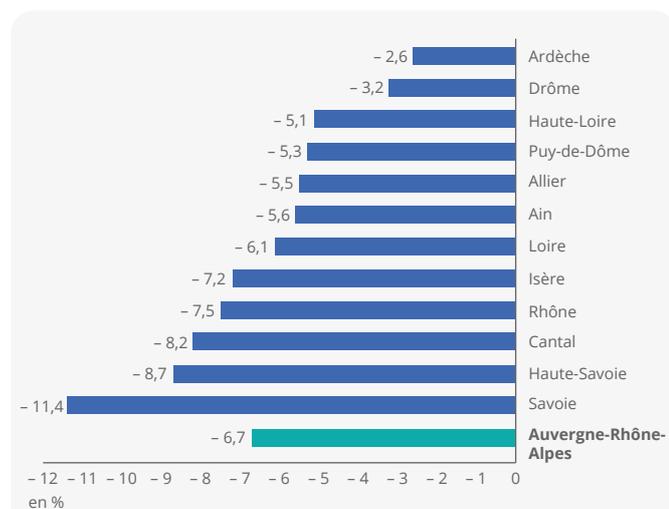
<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les demandeurs d'emploi en fin de mois pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

## ► 4. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) entre 2020 et 2021



## ► Pour comprendre les résultats

### Comparaison des indicateurs de chômage :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du BIT, à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. De ce fait, le taux de chômage peut être stable et le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi peut augmenter pour la même période.

### Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

## ► Pour en savoir plus

- Notes conjoncturelles Auvergne-Rhône-Alpes régionale et départementales du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, DREETS, mars 2022.
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Auvergne-Rhône-Alpes et par département au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, DREETS, DR Pôle emploi, mars 2022.

# La démographie d'entreprises échappe à la crise sanitaire

Malgré la crise sanitaire, les créations d'entreprises continuent de croître année après année, au point de doubler le nombre d'immatriculations en dix ans. En 2021, les nouvelles sociétés augmentent particulièrement, alors que les entreprises individuelles sont en croissance plus modérée. Le nombre de défaillances continue de baisser, sans pour autant que cela ne reflète une réalité économique.

En 2021, 124 200 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes. Les créations d'entreprises augmentent continûment depuis 2015, malgré la crise sanitaire. La hausse s'accélère à 13,0 % en 2021 (après + 3,4 % en 2020). Ce rythme est moins marqué qu'au plan national. La région enregistre même une des croissances les plus basses de France en 2021 ► **figure 1**, alors que sur la période 2014-2019, la région était à l'inverse plus dynamique que la moyenne.

### Le Rhône ralentit la croissance régionale

Le Rhône compte pour presque un tiers des immatriculations régionales. Cependant, leur nombre n'y augmente que de 8,1 % en un an ► **figure 2**. Il s'agit du seul département avec une hausse très inférieure à la moyenne régionale. Cet écart est notamment dû à la faible croissance des créations de micro-entrepreneurs (+ 3,4 %). En Ardèche et en Haute-Loire, le nombre des créations est près de 20 % supérieur au niveau de 2020. La croissance atteint même 24 % dans l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme.

### Les créations de sociétés dynamisent les immatriculations

Parmi les créations d'entreprises enregistrées en 2021, un quart d'entre elles le sont sous le statut de société ► **figure 3**. La part des entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs est de 12 % en 2021, en constante diminution depuis 2017 (21 % il y a quatre

ans), essentiellement au profit du statut de micro-entrepreneur, qui représente aujourd'hui plus de six créations sur dix.

Les immatriculations de sociétés accélèrent fortement (+ 27,7 % après + 2,0 % en 2020). Le rythme est plus marqué qu'en France. Dans la région, les micro-entreprises sont en hausse de 9,7 % en 2021 (après + 6,9 % en 2020), une cadence bien plus modeste que dans l'ensemble du pays. Enfin, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs augmentent à nouveau (+ 3,7 %), après un repli de 8,5 % en 2020. Cependant, la situation est très disparate au sein de la région. Ces créations sont en recul dans la Loire et les départements savoyards, mais croissent jusqu'à 25 % dans les autres départements.

### La construction et le commerce freinent les créations d'entreprises

Les créations dans le secteur du « commerce, transport, hébergement et restauration », en hausse de 1,3 %, sont fortement entravées par le repli des entreprises individuelles (que ce soit sous le statut de micro-entrepreneurs ou non) ► **figure 4**. L'Ain et le Rhône enregistrent même un recul des immatriculations dans cette branche.

Le secteur de la construction, représentant une création sur dix, progresse modérément de 8,4 %, ralenti par la stagnation des entreprises individuelles.

Les immatriculations dans l'industrie, en hausse de 23,4 %, sont très dynamiques dans l'ensemble des départements, à l'exception du Rhône. Dans ce secteur,

les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs ont même doublé en un an. Dans la région, la branche des services aux particuliers ou aux entreprises représente une création sur deux. Leur nombre croît de plus de 19,0 %, grâce aux dynamismes des micro-entrepreneurs et des sociétés.

### Baisse des défaillances d'entreprises, sans réalité économique

En 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, les tribunaux de commerce ont enregistré 3 050 défaillances d'entreprises, en baisse de 10 % par rapport à 2020. Le niveau a été presque divisé par deux par rapport à 2019 ► **figure 5**. Cependant cette évolution ne reflète pas la réalité économique, mais est la conséquence du déploiement massif des aides de l'État destinées aux entreprises en difficulté (notamment les prêts garantis par l'État et le chômage partiel), en réponse à la crise sanitaire. De fait, le nombre de procédures de redressement judiciaire s'est fortement réduit depuis 2020.

Ces dernières années, le Rhône concentre au minimum un quart des défaillances régionales et l'Isère autour d'un sixième. Les procédures concernent principalement le secteur de la construction mais également celui du « commerce, transports, hébergement et restauration ». Cette proportion, toujours prépondérante, diminue légèrement, de 62 % en 2017 à 57 % en 2021. ●

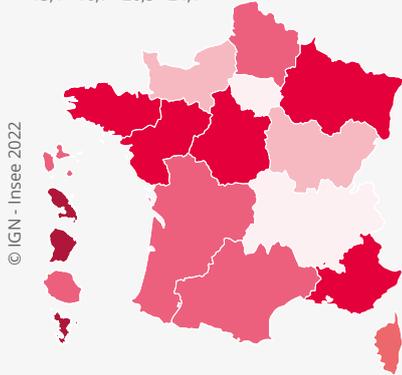
#### Autrice :

Annelise Robert, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

## ► 1. Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises

Évolution de 2020 à 2021  
en %

13,1 16,7 20,5 24,1



**Champ :** France entière, y compris micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## ► 2. Créations d'entreprises par département

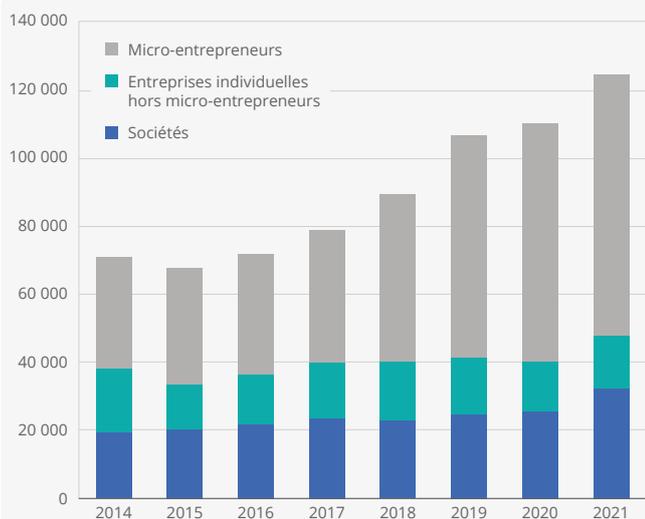
Zonage	Sociétés Créations 2021 (nombre)	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs Créations 2021 (nombre)	Régime de micro-entrepreneur Créations 2021 (nombre)	Ensemble			
				Créations en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (en %)
Ain	1 984	1 149	5 031	8 164	+ 15,2	+ 12,6	+ 7,6
Allier	727	617	1 807	3 151	+ 32,7	+ 24,4	+ 2,7
Ardèche	840	653	2 587	4 080	+ 22,9	+ 20,5	+ 3,3
Cantal	312	251	604	1 167	+ 29,7	+ 23,5	+ 2,9
Drôme	1 819	1 057	4 692	7 568	+ 19,1	+ 14,4	+ 5,0
Isère	4 560	2 084	12 638	19 282	+ 16,1	+ 13,9	+ 7,4
Loire	2 620	1 399	6 142	10 161	+ 23,4	+ 13,8	+ 7,7
Haute-Loire	681	510	1 118	2 309	+ 28,7	+ 19,8	+ 4,8
Puy-de-Dôme	1 863	1 375	4 975	8 213	+ 35,2	+ 23,7	+ 5,8
Rhône	10 802	3 775	24 542	39 119	+ 7,9	+ 8,1	+ 13,3
Savoie	2 062	974	4 395	7 431	+ 21,0	+ 13,8	+ 5,8
Haute-Savoie	3 685	1 560	8 307	13 552	+ 22,0	+ 12,5	+ 7,4
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>31 955</b>	<b>15 404</b>	<b>76 838</b>	<b>124 197</b>	<b>+ 16,9</b>	<b>+ 13,0</b>	<b>+ 8,5</b>
France entière	279 870	131 853	638 797	1 050 520	+ 21,5	+ 16,7	+ 8,2

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année. Note : données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## ► 3. Créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes

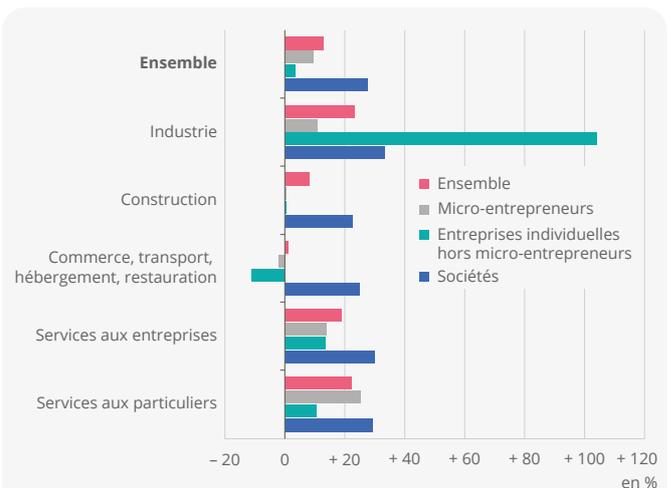


**Note :** données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## ► 4. Évolution par secteur et par type du nombre de créations d'entreprises entre 2020 et 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes

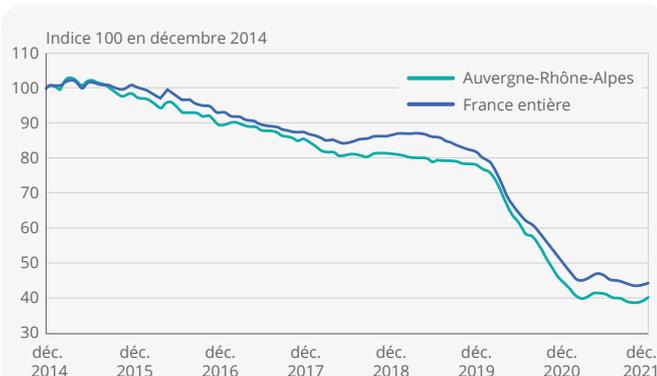


**Note :** données brutes.

**Champ :** ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## ► 5. Évolution des défaillances d'entreprises



**Notes :** données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

**Source :** Fiben, Banque de France.

### Avertissement sur les créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la documentation sur le sujet.

### ► Pour en savoir plus

- « Conjoncture régionale », Tableau de bord de conjoncture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, thème « Entreprises ».
- « Entrepreneurat féminin : la parité avance à petits pas », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 86, mars 2021.

# La construction retrouve sa dynamique

En 2021, la construction de logements est en hausse et dépasse les niveaux de 2019. Ce n'est pas le cas de la promotion immobilière, les ventes n'ayant pas tout à fait retrouvé leur volume d'avant la crise. La construction de locaux stagne. L'entretien-rénovation du Bâtiment connaît un regain d'activité, tandis que les carnets de commandes des travaux publics sont atones. L'emploi salarié de la construction progresse encore, l'intérim est très dynamique. Enfin, dans le secteur de la construction, la création d'entreprises hors micro-entrepreneurs augmente.

### La construction de logements neufs redémarre

Au cours de l'année 2021, les mises en chantiers de logements progressent de 13 % par rapport à 2020, et de 7 % par rapport à 2019, avant la crise sanitaire ► **figure 1**. Ainsi, 54 100 logements ont été commencés dans la région. Les autorisations à la construction de logements augmentent de 17 % en douze mois, pour atteindre un cumul de 65 600 logements sur l'année, soit 2 % de plus qu'en 2019. Cependant, pour les mises en chantiers comme pour les autorisations, les situations sont très contrastées suivant les départements ► **figure 2**.

En Auvergne-Rhône-Alpes, comme au niveau national, le marché des logements neufs repart à la hausse. Ainsi, 17 600 maisons ou appartements neufs sont réservés au cours de la dernière année, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2020 ► **figure 3**. Dans l'Hexagone, la hausse est de 15 %. Dans la région, les ventes sont désormais proches du niveau de l'année 2018, mais encore inférieures à 2019. Les stocks de logements n'ont jamais été aussi bas depuis 2013.

Le nombre de prêts à taux zéro (PTZ) dans le neuf, pour financer l'achat ou la construction d'une résidence principale, augmente de 10 % entre 2020 et 2021. 7 470 ménages en bénéficient.

En 2021, le nombre de logements sociaux mis en service, dont le financement est agréé par les pouvoirs publics, s'établit à 11 310 en Auvergne-Rhône-Alpes. S'il est en hausse de 3 % par rapport à 2020, il ne retrouve pas pour autant le niveau de 2019 (14 380 logements). Au sein de la région, le retrait est plus fort dans les territoires où le marché immobilier est le plus « tendu », notamment au sein des métropoles lyonnaise et grenobloise. Les agréments de logements PLUS (Prêt locatif à usage social), qui avaient connu une

forte baisse en 2020, progressent de 14 % en 2021, une hausse supérieure à celle des autres dispositifs. Ainsi, le PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) augmente de 3 % et le PLS (prêt locatif social) recule de 10 %.

### La construction de locaux stagne

Les autorisations de locaux non résidentiels augmentent très faiblement ► **figure 4**. La surface totale enregistrée au cours de l'année croît de 0,6 %. Elle s'établit à 4,3 millions de m<sup>2</sup> « en date réelle » (données provisoires), toutefois l'augmentation serait plus marquée si on prenait en compte les déclarations reçues avec retard. La construction de locaux ne retrouve pas son niveau de 2019. Cependant, les situations sont très différentes selon les types de locaux ► **figure 5**.

### Les aides accompagnent la reprise

Selon la CERC (Cellule économique régionale de la construction), le chiffre d'affaires du secteur de l'entretien-rénovation augmente de 6,3 % par rapport à 2020, sans cependant retrouver le haut niveau de 2019. Si le segment du logement augmente de 6,8 % et renoue avec son niveau d'avant-crise, celui des locaux non résidentiels ne l'atteint pas, malgré une progression de 4,8 %.

Dans le parc privé, les aides accordées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) aux propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de copropriété augmentent de 18 % par rapport à l'année précédente. Elles s'élèvent à 102 millions d'euros et concernent 12 470 logements.

L'aide publique MaPrimeRénov', entrée en vigueur en 2020, peut être attribuée au propriétaire occupant pour financer des travaux et/ou des dépenses de rénovation énergétique dans sa résidence

principale. En 2021, elle a concerné 79 650 logements, pour un montant des travaux engagés de 954,7 millions d'euros et un montant de primes de 280,7 millions d'euros.

Destinés à financer des travaux de rénovation énergétique des logements, les éco-PTZ (éco-prêt) augmentent de 46 % en 2021 et concernent 7 700 ménages.

De même, les PTZ dans l'ancien avec travaux augmentent de 19 % et concernent 1 960 ménages.

### L'emploi se porte bien

Le secteur de la construction recrute toujours et regroupe 190 000 salariés fin 2021, en hausse de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Le nombre moyen d'intérimaires sur 12 mois augmente de 18,8 % à fin 2021 et correspond à 18 950 équivalents temps plein.

À la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi dans la construction est en très forte baisse (10 % sur un an).

La création d'entreprises repart à la hausse. Au cours de l'année 2021, si on exclut les micro-entrepreneurs, 5 060 entreprises ont été créées dans le secteur, soit une hausse de 19 % sur un an.

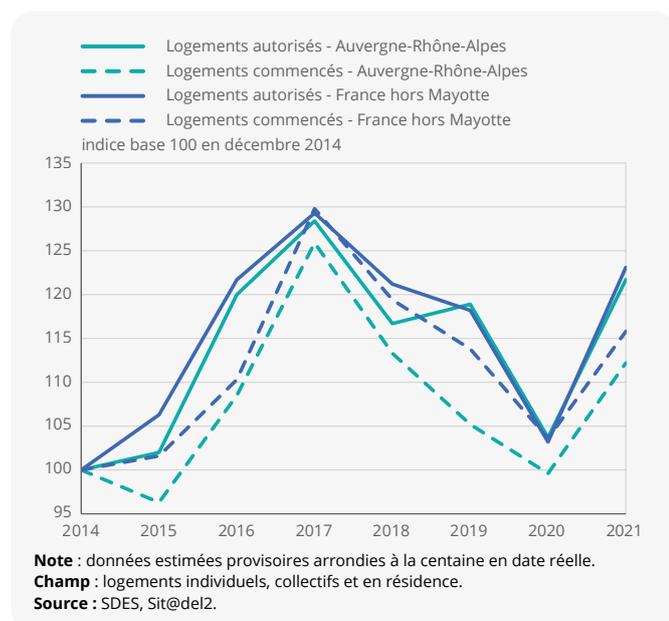
Enfin, les carnets de commandes des travaux publics sont restés stables par rapport à 2020, avec en moyenne 5,1 mois de travail garanti.

En 2021, la production de béton prêt à l'emploi augmente de 10 % en un an. Dans le même temps, la production de granulats croît de 5,8 % par rapport à 2020. ●

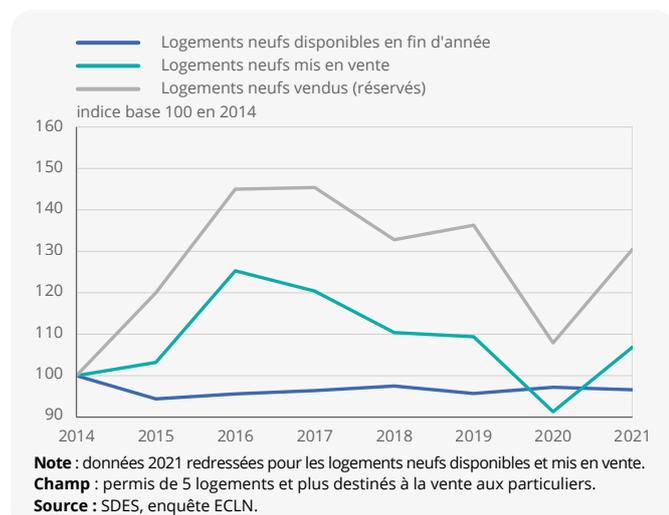
### Auteurs :

Stéphanie Pepin, CERC Auvergne-Rhône-Alpes  
Christophe Rafrat, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

## ► 1. Évolution de la construction de logements



## ► 3. Évolution de la commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes



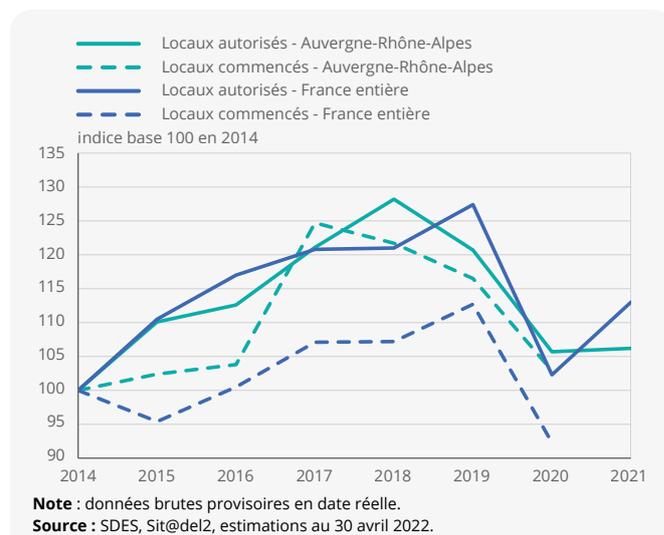
## ► 2. Construction autorisée de logements par département

en %

Zonage	Logements en 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup> (%)
Ain	6 100	+ 24,5	+ 13,8	- 1,5
Allier	1 100	+ 15,2	+ 26,5	+ 6,9
Ardèche	2 600	+ 23,1	+ 21,5	+ 2,1
Cantal	600	+ 10,6	+ 32,3	+ 2,5
Drôme	4 400	+ 24,6	+ 43,9	+ 1,2
Isère	11 400	+ 0,4	+ 40,2	+ 5,7
Loire	4 700	+ 34,7	+ 35,5	+ 6,5
Haute-Loire	1 300	+ 51,8	+ 32,5	- 0,1
Puy-de-Dôme	5 200	- 4,0	+ 45,4	+ 11,2
Rhône	11 800	- 4,6	- 2,9	- 2,3
Savoie	6 200	+ 12,5	+ 50,8	+ 7,8
Haute-Savoie	10 200	- 21,9	- 12,4	+ 6,9
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>65 600</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 17,2</b>	<b>+ 3,5</b>
France hors Mayotte	470 000	+ 4,1	+ 19,2	+ 3,4

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.  
**Notes :** données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.  
**Source :** SDES, Sit@del2.

## ► 4. Évolution de la construction de locaux non résidentiels



## ► 5. Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

en %

Secteur	Surfaces autorisées en 2021 (milliers de m <sup>2</sup> )	Auvergne-Rhône-Alpes			France entière		
		Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>
Artisanat	339	+ 6,7	+ 26,2	+ 8,7	+ 8,1	+ 16,8	+ 5,5
Bureaux	601	- 26,9	- 4,7	+ 5,8	- 20,7	+ 2,4	+ 9,7
Commerce	396	- 29,3	- 7,0	+ 1,8	- 14,6	+ 6,3	+ 0,1
Entrepôt	771	+ 2,5	- 3,8	+ 4,7	- 5,5	+ 35,5	+ 14,3
Exploitation agricole ou forestière	788	- 15,5	- 0,8	+ 0,7	- 16,4	- 3,0	+ 0,2
Hébergement hôtelier	138	- 34,0	+ 12,6	+ 27,4	- 28,2	- 18,7	+ 10,9
Industrie	591	+ 0,4	+ 15,8	+ 1,8	+ 2,9	+ 22,9	+ 5,2
Service public ou d'intérêt collectif	691	- 4,1	- 6,2	+ 3,1	- 12,2	+ 7,5	+ 1,8
<b>Ensemble</b>	<b>4 315</b>	<b>- 12,0</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,8</b>	<b>- 11,3</b>	<b>+ 10,5</b>	<b>+ 5,0</b>

<sup>1</sup> : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.  
**Note :** données brutes provisoires en date réelle.  
**Source :** SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022.

### ► Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>
- CERC – Observatoire régional de la filière Construction : [www.cercara.fr](http://www.cercara.fr)

# Faible reprise du marché des véhicules neufs et des trafics aérien et fluvial

En 2021, le marché des véhicules neufs augmente globalement de 1,8 % sur l'année. Le trafic aérien rebondit après l'effondrement historique de 2020, mais reste très en deçà des niveaux d'avant la crise. Le transport fluvial de marchandises sur l'axe Lyon-Méditerranée progresse de 5,5 % en tonnage.

Sur fond de crise sanitaire qui a fortement affecté le secteur des transports en 2020, un redressement était attendu en 2021. Une reprise mesurée se dessine, avec des amplitudes diverses selon les domaines. La forte demande de pétrole, associée au redémarrage économique mondial en 2021, a pesé en fin d'année sur le coût des carburants et de l'énergie en général. Enfin, la pénurie de composants électroniques et de certaines pièces a fortement allongé les délais de livraison des véhicules neufs et compromis la concrétisation de nombreuses transactions.

En 2021, la reprise du marché des véhicules utilitaires et industriels permet néanmoins au marché total de progresser de 1,8 % par rapport à 2020. Comparativement à l'année 2019, antérieure à la crise sanitaire, le déficit reste toutefois important, de l'ordre de 20 %, et concerne tous les départements de la région ► [figure 1](#).

### Des immatriculations de véhicules particuliers stables, à un niveau très bas

En Auvergne-Rhône-Alpes, 190 250 voitures particulières neuves ont été vendues en 2021, ce qui représente un niveau équivalent à celui de l'année précédente ► [figure 2](#). Après une année 2020 marquée par une baisse historique des immatriculations de voitures particulières, pour revenir à un niveau correspondant à celui de 1975, le rebond qui était attendu n'a donc pas eu lieu. Les situations diffèrent cependant en fonction des départements. Le Rhône, le Puy-de-Dôme et la Loire sont orientés à la hausse. Le nombre de véhicules achetés par des loueurs ou par des entreprises progresse de 9 % par rapport à 2020, tandis que les acquisitions des particuliers reculent de 8 %.

### Les véhicules gaz, électriques ou hybrides sont majoritaires

Avec 40 990 immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de véhicules au gazole baisse de 29 %, pour ne plus représenter que 22 % du

marché. Parallèlement, la proportion des motorisations essence ou superéthanol diminue de 7 points, à 38 % du total des voitures neuves vendues. Les motorisations alternatives, au gaz, électriques ou hybrides, voient leur volume augmenter de 66 % en 2021 pour devenir, pour la première fois cette année, le secteur le plus important, avec 77 000 immatriculations. Les émissions annuelles moyennes de CO<sub>2</sub> des voitures neuves en Auvergne-Rhône-Alpes baissent de 10 %, à 107 grammes/km en 2021, contre 119 g/km l'année précédente. On observe la même tendance au plan national. Cette diminution marquée s'explique principalement par l'augmentation de la part des motorisations électriques ou hybrides dans les immatriculations. En outre, la recherche de véhicules peu pénalisés par le malus écologique guide les acheteurs vers des modèles éligibles à une vignette Crit'air performante.

### Les investissements professionnels redémarrent

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs (poids inférieur à 3,5 tonnes) augmentent de 7,5 % en 2021, tendance aussi observée à l'échelle nationale, mais restent inférieures d'environ 8 % à leur niveau de 2019. Si la Savoie connaît un repli d'un peu plus de 2 % en 2021, tous les autres départements sont orientés positivement, avec un maximum de + 20 % en Haute-Loire. Les véhicules industriels à moteur, après avoir connu quatre années de hausse consécutives, puis une baisse en 2020, progressent à nouveau de 4,4 % (contre + 5,4 % au niveau national). Là aussi, les résultats sont contrastés en fonction des départements et restent nettement inférieurs à ceux de 2019 (- 15 %).

### Relance du trafic aérien

Après l'effondrement historique enregistré en 2020, avec une interruption quasi-totale des vols en France pendant plusieurs mois, le trafic aérien connaît une reprise en 2021. Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, 4,7 millions

de passagers ont été transportés, ce qui représente une hausse de 16,6 % par rapport à 2020 ► [figure 3](#). Le trafic reste néanmoins très en deçà du record observé en 2019 (12,8 millions de passagers). La hausse annuelle régionale est toutefois plus modérée qu'au niveau national (+ 30,5 %), du fait d'une moindre reprise des vols internationaux ► [figure 4](#), qui ont été très affectés par la fermeture des stations de ski, en particulier pour les plates-formes Grenoble-Alpes-Isère et Chambéry-Savoie Mont Blanc. Avec 4,5 millions de passagers, l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry progresse de 38,5 %. Les vols internationaux y rassemblent 54,3 % des passagers et augmentent de 19 %. Simultanément, les vols nationaux progressent de près de 39 %. Sur cette même plate-forme, le fret aérien, moins affecté par la crise, croît de 9,1 % par rapport à 2020, avec 50 076 tonnes transportées.

### Le transport fluvial de marchandises sur l'axe Lyon-Méditerranée repart au ralenti

Le trafic fluvial sur l'axe Lyon-Méditerranée repart progressivement en 2021, avec une augmentation annuelle de 5,5 % pour 3,8 Mt transportées. En 2020, ce tonnage avait baissé de 18,2 %. En tonnes-kilomètres, le trafic atteint 0,9 milliard en 2021, ce qui représente un résultat inférieur de 18 % par rapport à celui de 2019. L'activité a été soutenue par les filières pétrolières, les matériaux du BTP, les produits chimiques et le recyclage de déchets, alors que les autres secteurs ont simultanément connu des difficultés. Le transport de conteneurs a connu une légère reprise par rapport à 2020, mais reste en dessous de son niveau de 2019 (- 12,5 %). En 2021, 73 500 équivalent vingt pieds (EVP) ont été convoyés, contre 65 500 EVP en 2020 et 84 000 EVP en 2019. L'activité du port Édouard Herriot, qui constitue une plate-forme multimodale majeure de l'axe, a progressé de 28,6 % en 2021, tous modes de transports confondus. ●

### Auteurs :

Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

## ► 1. Immatriculations de véhicules neufs par département d'Auvergne-Rhône-Alpes

Zonage	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup>	Véhicules industriels à moteur <sup>2</sup>	Ensemble immatriculations <sup>3</sup>			
	2021 (nombre)	2021 (nombre)	2021 (nombre)	2021 (nombre)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014* (%)
Ain	14 111	3 620	389	18 139	- 24,5	- 0,6	+ 4,8
Allier	6 252	1 754	191	8 203	- 27,2	- 4,3	+ 4,5
Ardèche	5 486	1 635	233	7 422	- 20,5	- 3,6	+ 3,7
Cantal	2 883	1 105	203	4 211	- 24,4	- 0,2	+ 3,8
Drôme	11 819	3 793	823	16 484	- 15,1	+ 0,8	+ 3,0
Isère	26 888	7 846	664	35 501	- 19,5	+ 0,5	+ 4,1
Loire	14 940	4 584	637	20 192	- 19,6	+ 2,5	+ 2,6
Haute-Loire	4 044	1 427	226	5 747	- 21,7	+ 3,5	+ 5,0
Puy-de-Dôme	13 622	3 905	614	18 182	- 23,4	+ 3,3	+ 3,9
Rhône	52 744	17 484	1 560	71 995	- 15,6	+ 4,9	+ 5,6
Savoie	13 346	3 958	506	17 836	- 20,3	- 1,2	+ 4,1
Haute-Savoie	24 116	6 051	440	30 669	- 23,3	+ 1,8	+ 5,2
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>190 251</b>	<b>57 162</b>	<b>6 486</b>	<b>254 581</b>	<b>- 19,8</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 4,5</b>
France entière	1 693 037	443 305	45 795	2 189 270	- 21,5	+ 2,1	+ 4,5

<sup>1</sup> : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

<sup>2</sup> : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

<sup>3</sup> : y compris immatriculations de transports en commun.

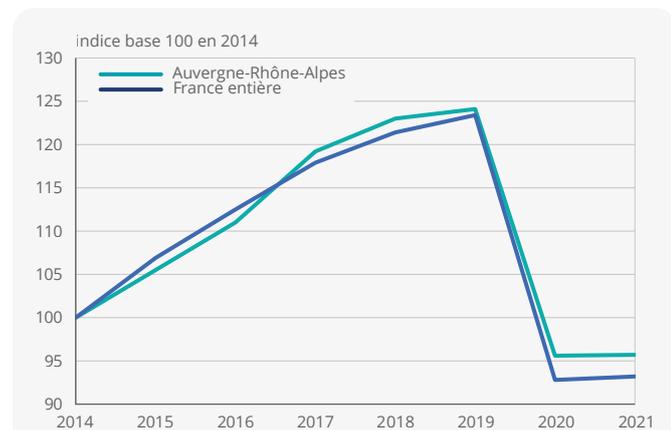
\* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note** : données brutes.

**Champ** : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

**Source** : SDES, Rsvero.

## ► 2. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

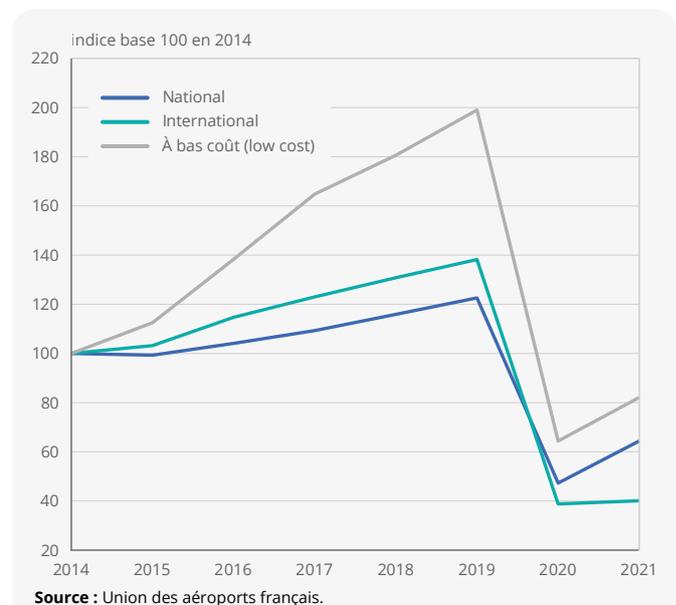


**Note** : données brutes.

**Champ** : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

**Source** : SDES, Rsvero.

## ► 4. Évolution du nombre de passagers des aéroports en Auvergne-Rhône-Alpes



**Source** : Union des aéroports français.

## ► 3. Passagers des aéroports

Type de ligne	Auvergne-Rhône-Alpes			France entière			
	Passagers 2021 (nombre)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 <sup>1</sup>
Lignes nationales	2 182 215	- 47,5	+ 36,2	+ 4,2	- 41,0	+ 33,3	+ 2,4
Lignes internationales	2 478 886	- 71,0	+ 3,4	+ 6,7	- 64,7	+ 28,7	+ 4,8
Transit	16 037	- 69,9	+ 36,5	- 5,9	- 57,7	+ 38,0	- 3,9
<b>Total</b>	<b>4 677 138</b>	<b>- 63,3</b>	<b>+ 16,6</b>	<b>+ 5,7</b>	<b>- 58,0</b>	<b>+ 30,5</b>	<b>+ 4,1</b>
<i>dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>2 035 647</i>	<i>- 58,7</i>	<i>+ 27,6</i>	<i>+ 14,8</i>	<i>- 53,9</i>	<i>+ 52,6</i>	<i>+ 10,3</i>
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	43,5	///	///	///	///	///	///

<sup>1</sup> : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note** : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

**Source** : Union des aéroports français.

### Définitions

L'équivalent vingt pieds (EVP) est une unité approximative de mesure des terminaux et navires porte-conteneurs basée sur le volume d'un conteneur de 20 pieds.

### ► Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

# La fréquentation touristique encore plombée par la crise sanitaire

En 2021, le secteur du tourisme est, comme en 2020, fortement marqué par la crise sanitaire. La fréquentation des hôtels et des campings de la région s'établit à 27,5 millions de nuitées pour 2021, en baisse de 23 % par rapport à 2019, avant la crise sanitaire, et ce malgré le regain observé au cours des six derniers mois de l'année.

En 2021, la fréquentation des hôtels et des campings de la région s'établit à 27,5 millions de nuitées ► **figure 1**, en diminution de 23 % par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire. Auvergne-Rhône-Alpes résiste mieux que la France métropolitaine, qui perd 26 % de nuitées. Dans la région, cette baisse touche particulièrement les hôtels qui, avec 16,5 millions de nuitées, subissent une perte de fréquentation de 32 % par rapport à 2019. Bénéficiant d'un allègement des restrictions sanitaires durant l'été, les campings s'en sortent mieux avec une fréquentation proche du niveau de 2019, atteignant 11 millions de nuitées sur la période de mai à septembre.

### La fréquentation hôtelière : du mieux dès juillet

En 2021, la fréquentation hôtelière connaît six premiers mois très difficiles. Les restrictions de déplacements ont freiné l'activité touristique, entraînant d'importantes baisses de fréquentation de janvier à juin. Selon les mois, le recul se situe entre - 33 % et - 74 % par rapport à 2019 ► **figure 2**. Beaucoup d'hôtels ont fermé durant cette période, compte tenu du manque de clientèle ► **figure 3**. À partir du mois de juillet, grâce aux allègements progressifs des restrictions, la fréquentation hôtelière retrouve jusqu'à la fin de l'année un niveau proche de celui de 2019, et même légèrement supérieur en août (+ 3 %).

### La clientèle résidente au secours du tourisme

Dans les hôtels de la région, l'absence de la clientèle non résidente (vivant à l'étranger) a fortement perturbé l'année 2021, expliquant une bonne part des baisses constatées. En effet, de mai à septembre 2021 (mois pour lesquels la donnée est disponible), Auvergne-Rhône-Alpes enregistre seulement 2 millions de nuitées de non-résidents, perdant ainsi près de la moitié de cette clientèle (- 44 % par rapport à la même période de 2019). Elles ne représentent ainsi plus que 14 % de l'ensemble des nuitées, contre 22 % en 2019 ► **figure 4**.

Tous les départements de la région sont touchés par la baisse de la fréquentation hôtelière. La Haute-Loire, la Savoie et l'Ardèche s'en sortent mieux, bénéficiant de la présence de la clientèle française qui est venue contrebalancer en partie la désaffection des non-résidents. À l'inverse, le Rhône, premier département en nombre de clients, perd 685 000 nuitées par rapport à 2019, dont deux tiers de non-résidents.

Dans la région, la baisse du nombre de nuitées de non-résidents est la plus forte pour les clients en provenance du Royaume-Uni, pour lesquels la chute est presque des deux tiers par rapport à l'avant-crise (sur la période de juillet à décembre). Pour les Britanniques, de possibles effets indirects du *Brexit*

peuvent s'ajouter à l'impact de la crise sanitaire. Seuls les Néerlandais et les Belges sont venus plus nombreux en 2021 qu'en 2019 (respectivement + 12 % et + 5 %).

### Les campings sauvent leur saison

De mai à septembre 2021, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air retrouve quasiment le niveau de 2019 sur la même période.

Comme pour les hôtels, la fréquentation des campings par la clientèle non résidente a fortement chuté en 2021 (- 27 %). Cette clientèle, très peu présente avant juillet, revient progressivement durant l'été, pour être à son niveau de 2019 en septembre. Les Britanniques sont les grands absents de l'année, les campings perdant 80 % de cette clientèle par rapport à 2019.

En revanche, la fréquentation des campings bénéficie de la venue de la clientèle résidente, qui génère 9 % de nuitées supplémentaires sur la période de mai à septembre. Les campings de la Loire, du Cantal et du Puy-de-Dôme voient même leur fréquentation progresser sur la saison (respectivement + 9 %, + 7 % et + 2 %), portée par la clientèle résidente. ●

### Auteur :

Paul-Henri Clouet, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

## ► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

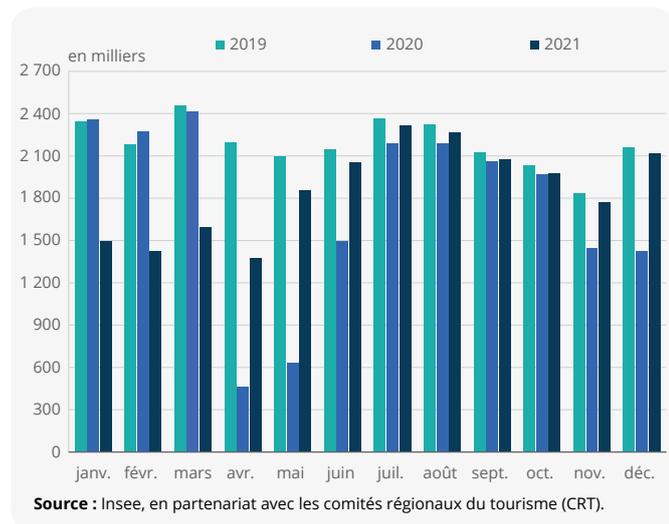
en milliers

Année	Hôtels		Campings	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
2021	16 482	134 454	10 990	112 320
2020	15 016	104 183	8 480	81 224
2019	24 149	214 638	11 823	126 276

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

## ► 3. Nombre de chambres offertes dans les hôtels en 2019, 2020 et 2021 selon les mois



### Avertissement

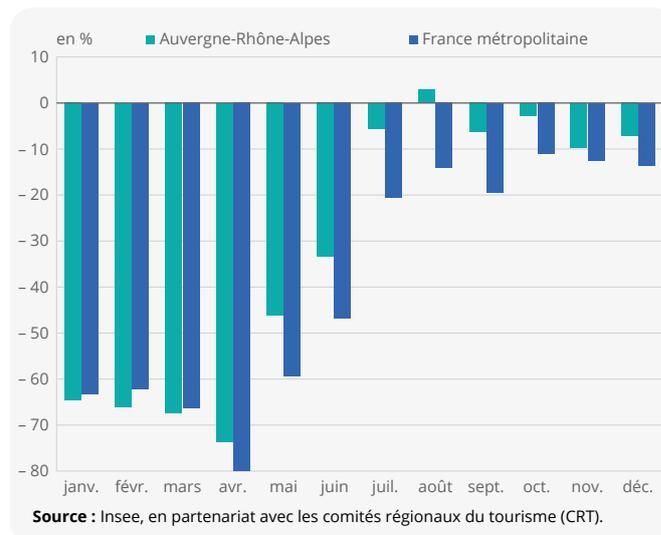
Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

**Révision des séries :** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels et des campings non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

#### Couverture des saisons touristiques :

- Hôtel : les données 2021 détaillées (catégorie, type de clientèle...) ne couvrent que la période mai - décembre ;
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle de 2020 couvre les mois de juillet à septembre et celle de 2019 couvre les mois d'avril à septembre.

## ► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2021, par rapport au même mois de 2019



## ► 4. Nombre de nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels de mai à décembre 2021 (milliers)	Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente (%)
Ain	639	16
Allier	577	7
Ardèche	500	11
Cantal	319	6
Drôme	892	19
Isère	1 316	14
Loire	434	8
Haute-Loire	260	6
Puy-de-Dôme	1 259	8
Rhône	3 357	15
Savoie	1 516	15
Haute-Savoie	2 727	19
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>13 796</b>	<b>14</b>
France entière	118 195	21

Note : données définitives.

**Avertissement :** dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre (seule période pour laquelle l'information sur la provenance de la clientèle est disponible).

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

### ► Pour en savoir plus

- Site internet insee.fr thème « Tourisme » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=67>

# Gelées historiques et hausses importantes de prix

Le gel d'avril 2021 brûle les vignes et réduit fortement la production de fruits à noyaux. La collecte de céréales est bonne, contrairement à celle du lait qui diminue. Les prix de vente des fruits, des céréales, de la viande bovine et ovine augmentent mais pour les producteurs l'effet de ces hausses de prix est atténué par l'augmentation des coûts de production (énergie, engrais et aliments pour animaux).

Une douceur très précoce s'installe en février et permet à la végétation de démarrer. Elle est suivie en avril de fortes gelées sur l'ensemble de la France. Le printemps est plutôt sec tandis que l'été humide aggrave l'état sanitaire des vignes et pénalise la récolte des fourrages. La température moyenne annuelle comme la pluviométrie sont proches des normales ► [figure 1](#).

### Bonne année pour les grandes cultures et les fourrages

Après plusieurs années de mauvaises récoltes et de prix bas, la production de céréales est supérieure de 10 % à la moyenne quinquennale. Les prix des céréales et des oléagineux augmentent de 30 % à 60 % selon les catégories ► [figure 2](#), tirés par une demande mondiale soutenue. Toutefois, pour les producteurs, le bénéfice de ces prix de vente élevés est amplement atténué par la forte hausse des coûts de production (+ 32 % pour l'énergie et + 93 % pour les engrais en un an).

Les conditions climatiques sont favorables à la pousse des fourrages mais perturbent les fenaisons. Le bilan fourrager est toutefois supérieur de 20 % à une année normale.

### Gel puis mauvaises conditions sanitaires dans les vignes

Le gel d'avril affecte quasiment toutes les vignes, qui redémarrent de manière hétérogène. L'humidité génère par la suite d'importants dégâts sanitaires. Comme ailleurs en France, le rendement

régional est faible (43 hl/ha, soit 10 % en dessous de la moyenne quinquennale). Si la campagne commerciale 2020-2021 s'était effectuée en demi-teinte, la suivante bénéficie de fortes hausses de prix, principalement pour le Beaujolais ► [figure 3](#). Les exportations retrouvent en 2021 leur niveau d'avant la crise sanitaire.

### Forte baisse des productions fruitières due au gel et hausse des prix

Le gel a détruit une grande partie de la production fruitière : - 70 % pour les cerises et les abricots par rapport à la moyenne quinquennale, - 80 % pour les pêches, - 50 % pour les poires et - 35 % pour les pommes. Cette très faible production entraîne une hausse importante des prix, jusqu'à 50 % de plus qu'en 2020, année qui avait déjà vu les prix sensiblement augmenter.

### Baisse de la collecte de lait et hausse des coûts de production

La production de lait de vache diminue de 2 % en 2021 sous l'effet d'une diminution du cheptel laitier et du coût élevé des aliments, qui incite les éleveurs à moins « compléter » l'alimentation de leurs vaches. Portée par de nouvelles conversions, la collecte de lait bio progresse de 11 % mais la demande s'essouffle, les prix stagnent ► [figure 4](#) et le taux de déclassement du lait bio augmente.

### Hausse de prix en bovin et ovine, situation très difficile en porc

Après 18 mois difficiles, le marché des « broutards » (jeunes bovins maigres) se ressaisit à partir de septembre pour atteindre des niveaux records en fin d'année sous l'effet d'une offre limitée, d'une demande soutenue et de prix en forte hausse pour la viande bovine. Après plus d'un an de prix bas, la production de viande bovine bénéficie d'une demande européenne en hausse conjuguée à une offre limitée ► [figure 5](#).

Le prix de l'agneau atteint le record de 8,19 euros/kg en décembre. La consommation entretenue par l'étalement des fêtes religieuses, l'offre relativement limitée et la réouverture des restaurants, explique cette hausse des prix.

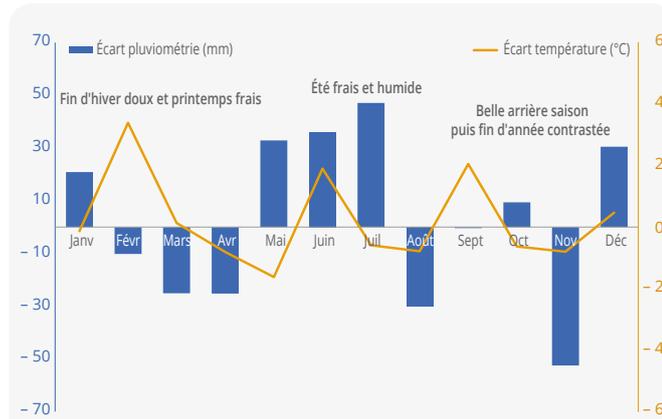
Le cours du porc se ressaisit entre janvier et juin puis chute à nouveau sur tous les marchés européens du fait d'une diminution des exportations vers la Chine. Il finit l'année à un niveau proche de 2020, mais 22 % en dessous de 2019. La forte hausse du coût des aliments entraîne les éleveurs porcins dans une situation difficile.

De manière générale, les prix des aliments pour animaux augmentent de 15 % en un an, tout comme les énergies et les engrais. Pour les éleveurs, comme pour les céréaliers, le bénéfice de prix de vente élevés est atténué par la progression importante des charges. ●

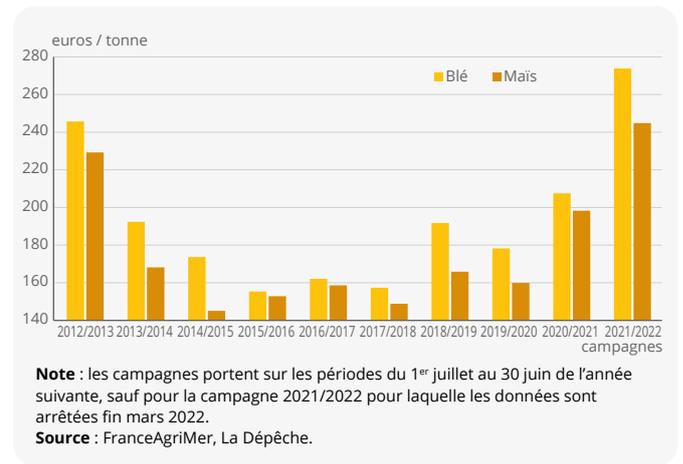
#### Auteur :

David Drosne, Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

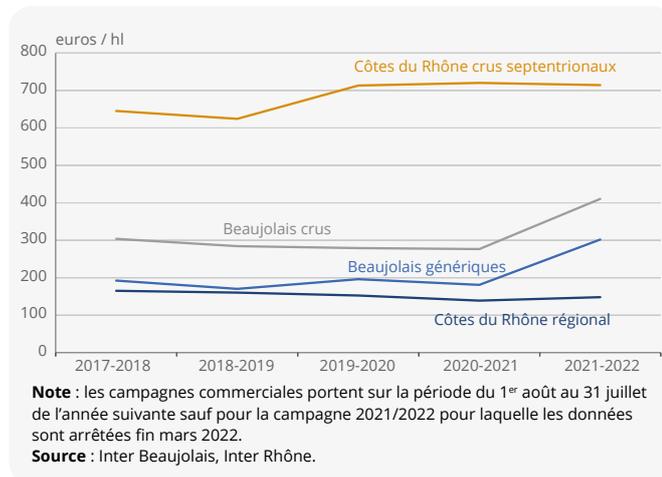
## ► 1. Écart de la pluviométrie et des températures 2021 par rapport aux normales saisonnières en Auvergne-Rhône-Alpes



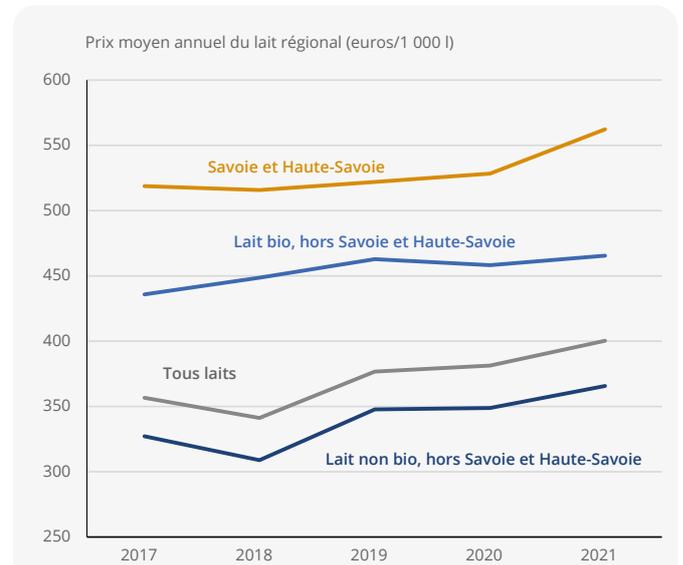
## ► 2. Cotation du blé tendre et du maïs grain



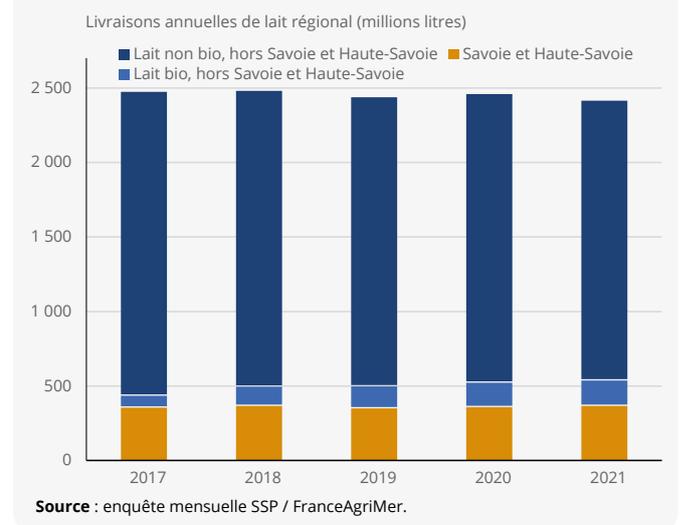
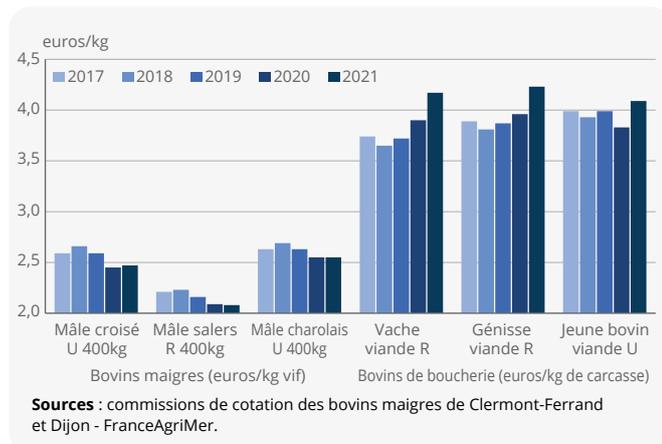
## ► 3. Prix des millésimes de l'année précédente relevés en février - transactions en vrac



## ► 4. Livraison et prix moyen du lait de vache payé au producteur



## ► 5. Évolution des cotations annuelles des bovins maigres et des bovins de boucherie (zone centre-est)



### ► Pour en savoir plus

- Site internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- Site internet de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

# La consommation et la production d'électricité retrouvent leur niveau d'avant-crise

L'année 2021, conforme aux normales climatiques, connaît cependant de fortes fluctuations en matière de températures et de précipitations. La pollution continue à diminuer grâce à des conditions météorologiques plutôt favorables et à un trafic routier encore faible. Avec la reprise d'activité, la consommation et la production d'électricité retrouvent des niveaux comparables à ceux de 2019.

## Une année météorologique normale mais d'importantes fluctuations

Après une année 2020 sèche, chaude et ensoleillée en Auvergne-Rhône-Alpes, 2021 a été plus conforme aux normales 1981-2010 en matière de précipitations, d'ensoleillement et de température ► **figure 1.**

Cependant, cette moyenne annuelle masque de fortes fluctuations tout au long de l'année. Ainsi, les températures ont été particulièrement élevées au cours des mois de février, juin et septembre, classés parmi les dix plus chauds depuis 1900, alors que mai et novembre ont été plutôt froids. La fin décembre a été exceptionnellement douce. Les précipitations ont été également très hétérogènes sur l'année. Après un déficit de février à avril, la fin du printemps et le début de l'été ont été très humides, avec un excédent pluviométrique de 60 % en juillet.

## La baisse de la pollution se poursuit

En 2021, les dispositifs d'information ou d'alerte pollution sont activés durant 25 jours, la plus faible durée depuis 2011 ► **figure 2.**

Les  $PM_{10}$  (particules fines d'un diamètre inférieur à 10 micromètres) sont le principal polluant, responsables de 19 jours d'activation entre février et avril puis en novembre-décembre. La plus grande partie des émissions de  $PM_{10}$  est liée aux appareils de chauffage, puis aux véhicules, lors d'événements anticycloniques.

L'ozone est le second polluant responsable de l'activation du dispositif d'information ou d'alerte. Sa formation est amplifiée par les fortes chaleurs, avec, en 2021, six activations en juin et août.

La diminution du nombre de jours d'alerte par rapport aux années précédentes s'explique principalement par deux facteurs. D'une part, le trafic routier reste plus faible en 2021 qu'avant la crise sanitaire. D'autre

part, les conditions météorologiques plutôt favorables, avec un mois de février chaud qui a limité l'utilisation des appareils de chauffage, mais également des températures estivales plus basses que la normale, avec notamment moins d'épisodes caniculaires favorisant les épisodes de pollution.

## La consommation d'électricité revient à un niveau d'avant-crise

En Auvergne-Rhône-Alpes, la consommation d'électricité rebondit en 2021 (+ 6,4 %) après la forte baisse constatée en 2020 (- 5,6 %), due en partie à la crise sanitaire. Avec une consommation de 65,95 TWh en 2021, la région retrouve le niveau de 2019 (65,7 TWh).

Les volumes consommés par l'industrie sont également en forte augmentation par rapport à 2020 (+ 13,6 %), avec une augmentation annuelle de 1,5 TWh, rejoignant un niveau comparable à 2019.

## Une forte progression du photovoltaïque et de l'éolien

La région est une importante zone de production d'électricité. En 2021, toutes filières confondues, la production est de 118,7 TWh, soit une augmentation de 8,4 % par rapport à 2020 et de 2,2 % par rapport à 2019. Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région (après Centre-Val de Loire) pour l'exportation d'électricité. Ainsi, 52,8 TWh sont exportés vers les régions et pays limitrophes en 2021, soit 44 % de la production régionale.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 71 % de l'électricité est produite par le nucléaire, 27 % par les filières renouvelables et 2 % par le thermique à combustibles fossiles.

La région possède le parc renouvelable le plus important de France métropolitaine, avec 23 % de la puissance installée nationale et 26 % (soit 32 153 GWh) de la production d'électricité renouvelable en 2021, du fait de

l'importance de la production hydraulique ► **figure 3.**

L'essentiel de l'électricité renouvelable provient en effet des barrages, qui représentent 88 % de la production d'électricité renouvelable de la région en 2021. Près de la moitié (45 %) de l'électricité hydraulique produite au niveau national provient d'Auvergne-Rhône-Alpes. Malgré une légère baisse de la puissance installée, la production d'hydroélectricité est importante en 2021 (28 TWh, la plus forte valeur depuis 2013).

Hors hydraulique, le parc renouvelable continue à se développer, avec une puissance installée qui progresse de 20,9 % en 2021, permettant une augmentation de la production de 15,2 %.

La production d'électricité photovoltaïque s'accroît de 10 % par rapport à 2020 et s'établit à 1 463 GWh. Cette augmentation s'explique par le retour à la normale d'avant-crise, mais aussi par une forte croissance de la puissance installée (+ 25 %) ► **figure 4.**

La production d'électricité éolienne s'accroît également (1 322 GWh en 2021), à la suite d'une croissance du parc de 17 % ► **figure 5.** Cette filière reste cependant modeste dans la région, puisqu'elle ne représente que 4 % de la production nationale d'électricité éolienne.

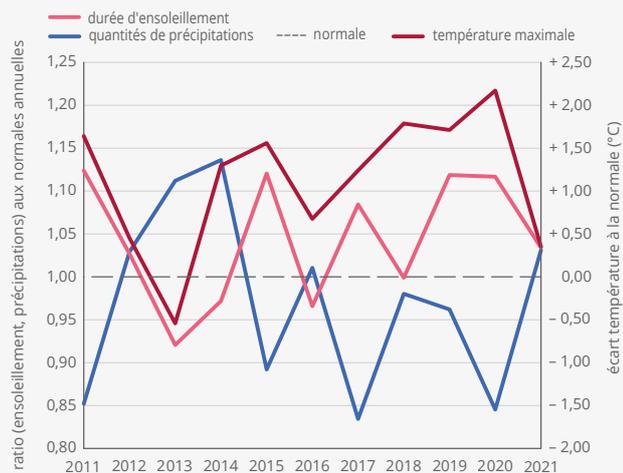
La production d'électricité issue de la bioénergie renouvelable, c'est-à-dire de la biomasse, est de 944 GWh, en hausse de 23 % par rapport à 2020, la puissance installée progressant de 2 %.

Les fortes progressions de production par rapport à 2020 s'expliquent principalement par une année 2020 atypique, où la production avait anormalement chuté à cause de la crise sanitaire. ●

## Auteurs :

Fabien Mulot, François-Xavier Robin, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

### ► 1. Écart à la normale 1981-2010 de l'ensoleillement, de la pluviométrie et de la température en Auvergne-Rhône-Alpes



**Lecture :** en 2017, les quantités de précipitations sont de 742 mm contre une moyenne 1981-2010 (normale) de 905 mm, soit un ratio de 0,82. En 2018, la température maximale moyenne est de 18 °C, soit un écart à la normale (16,2 °C) de 1,8 °C.

**Sources :** Météo France et Infoclimat.

### ► 2. Nombre de jours d'activation des dispositifs d'information ou d'alerte pollution PM<sub>10</sub>, O<sub>3</sub>, NO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub> en Auvergne-Rhône-Alpes



**Lecture :** en Auvergne-Rhône-Alpes, les dispositifs d'information ou d'alerte pollution ont été activés pendant 25 jours au cours de l'année 2021.

**Source :** ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

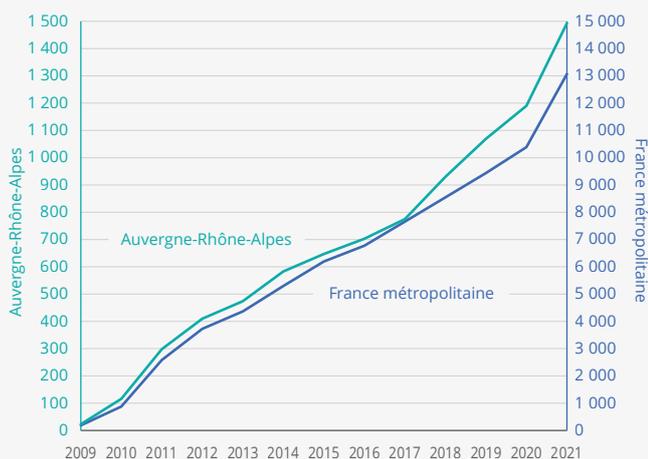
### ► 3. Production et puissance installée des filières électriques renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes

Filière	Production (en GWh)	Évolution 2021/2020 (en %)	Poids en France (en %)	Puissance installée (en MW)	Évolution 2021/2020 (en %)	Poids en France (en %)
Éolien	1 322	+ 16	4	685	+ 17	4
Photovoltaïque	1 463	+ 10	10	1 493	+ 25	11
Hydraulique	28 424	+ 7	45	11 452	- 3	45
Bioénergies	944	+ 23	9	191	+ 2	9
<b>Total</b>	<b>32 153</b>	<b>+ 8</b>	<b>26</b>	<b>13 821</b>	<b>0</b>	<b>23</b>
<b>Total hors hydraulique</b>	<b>3 729</b>	<b>+ 15</b>	<b>6</b>	<b>2 369</b>	<b>+ 21</b>	<b>7</b>

**Lecture :** en 2021, la production d'électricité hydraulique a été de 28 424 GWh en Auvergne-Rhône-Alpes, en progression de 7 % par rapport à 2020. La région représente 45 % de cette production en France. La puissance installée dans la région est de 11 452 MW. Elle a reculé de 3 % en 2021 et représente 45 % des capacités de production françaises.

**Source :** RTE (panorama d'électricité renouvelable).

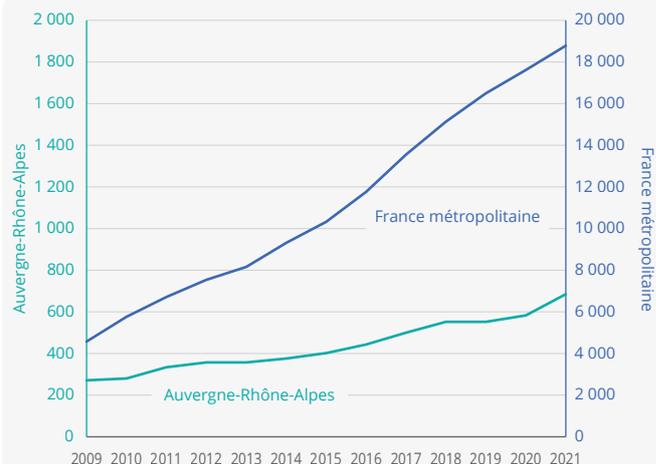
### ► 4. Puissance installée en électricité photovoltaïque (en MW)



**Lecture :** en 2021, la puissance installée en électricité photovoltaïque est de 1 493 MW en Auvergne-Rhône-Alpes et de 13 067 MW en France métropolitaine.

**Source :** RTE.

### ► 5. Puissance installée en électricité éolienne (en MW)



**Lecture :** en 2021, la puissance installée en électricité éolienne est de 685 MW en Auvergne-Rhône-Alpes et de 18 783 MW en France métropolitaine.

**Source :** RTE.

#### ► Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>.

# En 2021, retour progressif à la normale pour la distribution de crédits

En Auvergne-Rhône-Alpes, la distribution de crédits tend à se normaliser en 2021 après avoir atteint des niveaux records en 2020, sous l'effet de l'attribution massive des prêts garantis par l'État (PGE). Les encours de crédits progressent ainsi de 5,0 % en 2021, après + 9,8 % l'année précédente. Les crédits à l'habitat (+ 6,7 %) et, dans une moindre mesure, les crédits d'investissement (+ 4,5 %) portent cette hausse, dans un contexte de taux historiquement bas.

En 2021, la croissance de la distribution de crédits à destination de la clientèle non financière (entreprises et ménages) retrouve son niveau pré-crise en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 5,0 %) comme au plan national (+ 5,1 %). Avec plus de 290 milliards d'euros d'encours, la région représente toujours 11,4 % de l'encours national des crédits, au deuxième rang derrière l'Île-de-France et largement devant les régions Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Hauts-de-France, dont les encours sont compris entre 160 et 194 milliards d'euros.

### Progression des crédits à l'habitat

Les crédits à l'habitat représentent 62,4 % des encours totaux de la région, un peu plus que les 61,7 % de la France hors Île-de-France ► [figure 1](#). Ces financements sont souscrits à 82 % par des particuliers, une proportion stable au fil des années.

Dans un contexte marqué par la sortie progressive de la crise sanitaire, les crédits à l'habitat sont en hausse (+ 6,7 %), après une année 2020 plus modérée (+ 5,7 %). La distribution de crédits immobiliers retrouve ainsi le rythme de croissance des années passées (+ 6,9 % en 2019 et + 6,4 % en 2018). Cependant, il est légèrement moindre qu'au plan national ► [figure 2](#).

Cette activité soutenue est favorisée par les taux de financements qui ont atteint un niveau historiquement bas ► [figure 3](#).

Le taux moyen des nouveaux crédits à destination des entreprises a baissé à 1,16 % fin 2021, et celui à destination des particuliers à 1,10 %. La part des flux de rachats ou de renégociations remonte à 18,2 % (contre 14,2 % en 2020, niveau le plus bas atteint sur les cinq dernières années).

### Les crédits à l'équipement en hausse

Les conditions de financements bancaires se sont encore améliorées en un an, avec un taux de crédit à l'équipement pour les entreprises autour de 1,16 % (contre 1,20 % en 2020) et un taux de crédit à la consommation des ménages autour de 3,52 % (contre 3,58 %). Les encours régionaux atteignent ainsi 74,4 milliards d'euros (+ 4,5 %). Le rythme de croissance est inférieur aux années précédentes (+ 5,8 % en 2020, + 5,5 % en 2019), mais la hausse reste plus vigoureuse que celle observée sur l'ensemble du territoire (+ 4,2 %), gage du dynamisme économique de la région.

Pour la deuxième année consécutive, le Rhône est le deuxième département de France en volume de crédits d'équipements distribués, avec 25,1 milliards d'euros, derrière Paris, et devant les Hauts-de-Seine.

### Encours en baisse pour les crédits de trésorerie

Après une année 2020 dopée par la large souscription de prêts garantis par l'État (PGE), la distribution des crédits de trésorerie recule légèrement avec le remboursement des premières échéances, aussi bien au plan national hors Île-de-France (- 3,5 %) qu'en région (- 2,6 %). Le Rhône concentre un tiers des 30,3 milliards d'euros de l'encours régional.

Dans le même temps, bien que plus marginal en volume, le niveau d'encours des comptes ordinaires débiteurs repart à la hausse (+ 3,4 %), avec 2,9 milliards d'euros, dont plus de la moitié pour le Rhône.

### Des départements hétérogènes

Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent une large part de la distribution des crédits au plan régional (58,2 %), notamment du fait de leur poids économique dans la région ► [figure 4](#) ► [pour comprendre les résultats](#).

#### Autrice :

Marie Garcia, Banque de France - Direction des Affaires Régionales

### ► Pour comprendre les résultats

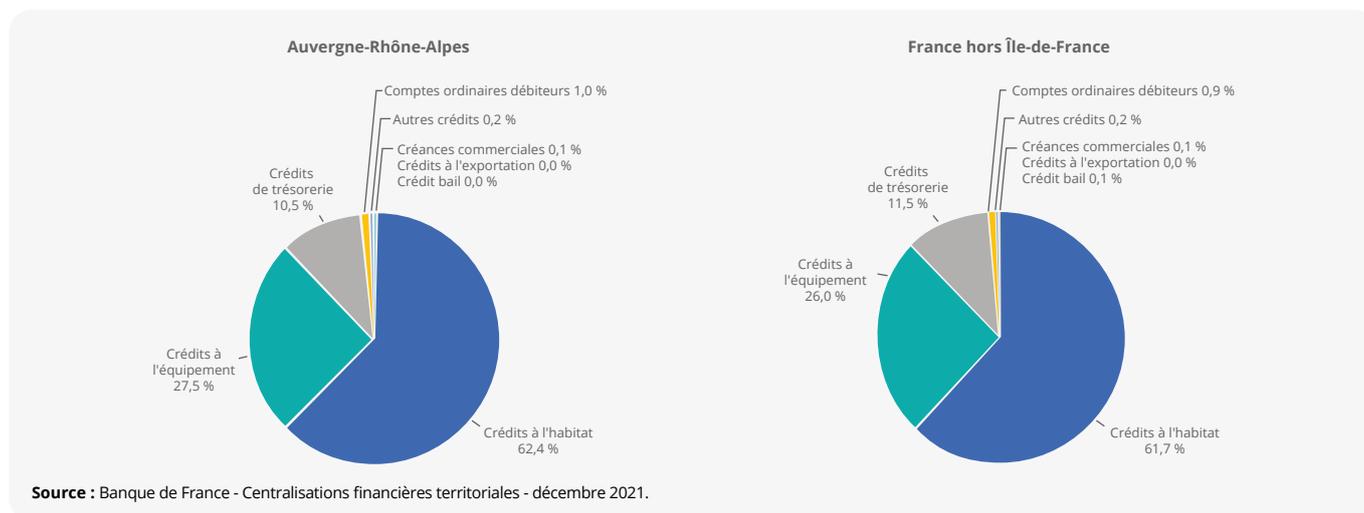
Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations (dépôts et crédits) traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération Bancaire Française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

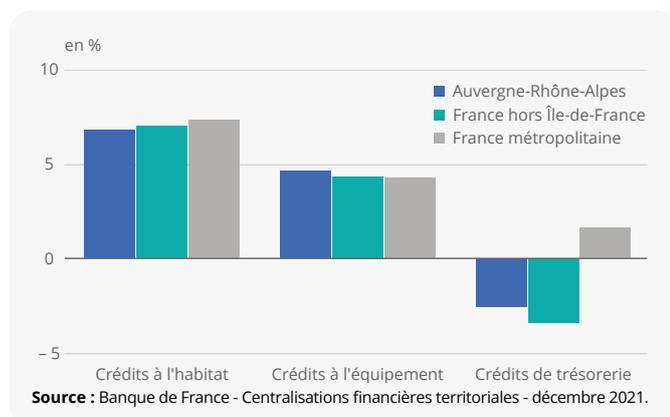
Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine. Compte tenu de la surreprésentation de l'Île-de-France dans l'encours national, notamment dans les crédits de trésorerie en raison de la concentration des sièges sociaux sur Paris et ses environs, la comparaison avec la « France de province » (hors Île-de-France) pourra être privilégiée.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

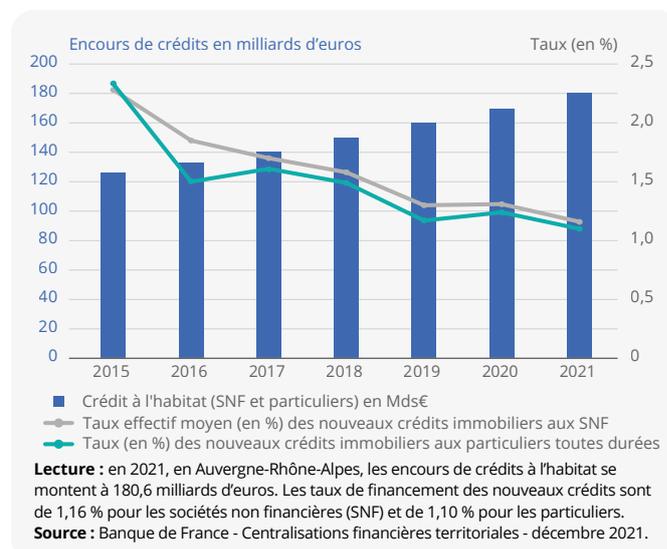
## ► 1. Répartition des encours de crédits en 2021



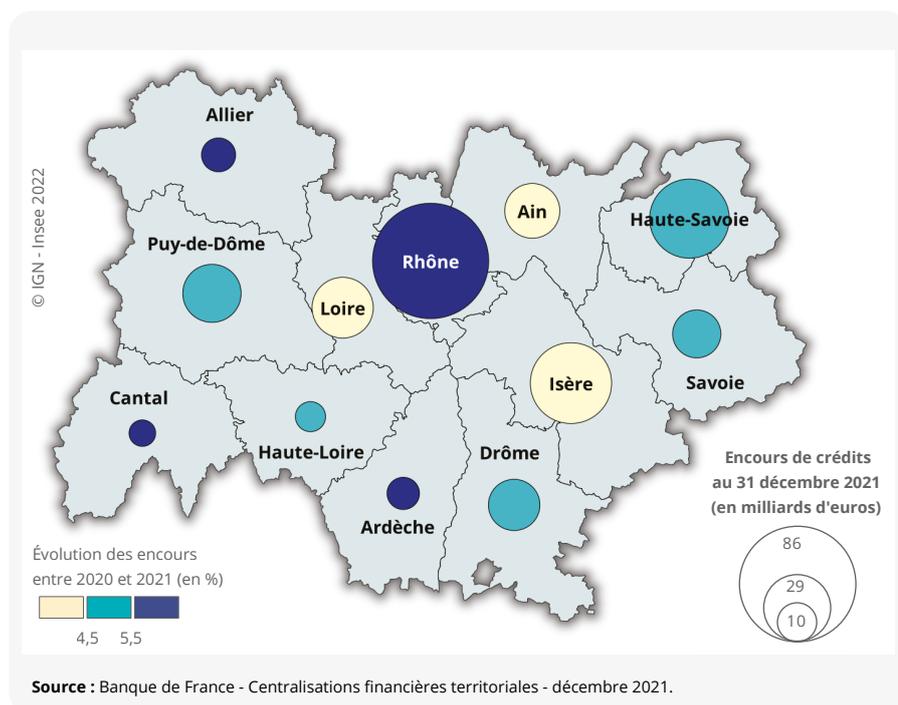
## ► 2. Évolution des différents types d'encours entre décembre 2020 et décembre 2021



## ► 3. Évolution des crédits à l'habitat et des taux de financement en Auvergne-Rhône-Alpes



## ► 4. Répartition départementale des encours de crédits



### ► Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Auvergne - Rhône-Alpes, bilan 2021, perspectives 2022 », Banque de France.
- Site internet : <https://www.banque-france.fr/page-sommaire/credit>

## Définitions

### Arrivées

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

### Bioénergie

Énergie produite ou transformée par les êtres vivants, la biomasse. La bioénergie, ou bio-énergie, est donc une forme d'énergie qui provient du processus de valorisation énergétique de la biomasse, lorsque la biomasse est effectivement utilisée comme combustible en vue de la production de chaleur ou d'électricité.

### Biogaz

Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène. Cette fermentation appelée aussi méthanisation se produit naturellement (dans les marais) ou spontanément dans les décharges contenant des déchets organiques, mais on peut aussi la provoquer artificiellement dans des digesteurs (pour traiter des boues d'épuration, des déchets organiques industriels ou agricoles, etc.).

### Biomasse

Matières organiques qui peuvent dégager de l'énergie par combustion directe ou suite à une étape de transformation.

### Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

### Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'autoentrepreneur (renommé

microentrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime microsocial et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

### Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

## Énergie renouvelable (EnR)

Sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain.

## Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État. Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf). Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

## Hôtellerie de plein-air (camping)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

## Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

## Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une

rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire

(ou entreprise de travail temporaire). Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

## Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

## Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

## Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

## Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

## Microentrepreneur

Le régime du microentrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'autoentrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la microentreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le microentrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité. Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers

(RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

## Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

## Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38. Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées ;
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

**Non-résident (au sens du tourisme) :**

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

**Nuitées**

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

**Pluviométrie**

Évaluation quantitative des précipitations, de leur nature (pluie, neige, grésil, brouillard) et distribution. L'unité de mesure varie selon que le type de précipitations est solide ou liquide, mais elle est ramenée en millimètre d'équivalence en eau par mètre carré de surface à fin de comparaisons.

**Pôle emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe

juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

**Population active (BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau international du travail (BIT).

**Résident (au sens du tourisme)**

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

**Séjours**

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

**Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs

occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

**Taux d'ouverture**

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

**Tourisme**

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.



# Bilan économique 2021

## Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes

n° 32

Juin 2022

### Un retour progressif à la normale

Après une année 2020 profondément marquée par les conséquences économiques et sociales de la pandémie de la Covid-19, 2021 marque un début de retour à la normale pour un certain nombre de secteurs, quand d'autres peinent à retrouver leur niveau d'avant-crise. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié rebondit ainsi vigoureusement, dépassant le volume d'emplois de 2019. Parallèlement, le chômage recule sur tout le territoire régional, et le nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité professionnelle recule. Le regain de l'économie se mesure aussi dans le domaine de la construction, très dynamique, bien que la promotion immobilière n'ait pas encore retrouvé son volume d'avant-crise. Tous secteurs confondus, le nombre de créations d'entreprises continue de battre des records, tandis que les défaillances d'entreprises sont à un très bas niveau, conséquence du déploiement massif d'aides de l'État en réponse aux conséquences économiques de la crise sanitaire. La distribution de crédits, qui avait d'ailleurs connu une année 2020 exceptionnelle sous l'effet de l'importante souscription de prêts garantis par l'État, retrouve en 2021 une progression plus conforme à celle des années précédant la crise. En revanche, le marché automobile reste atone, à un niveau très bas, plombé par les pénuries de composants. Le transport aérien et le tourisme, durement affectés par les limitations de déplacements en 2020, rebondissent en 2021 mais restent loin de leurs niveaux d'avant-crise.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
**[insee.fr](https://www.insee.fr)**

